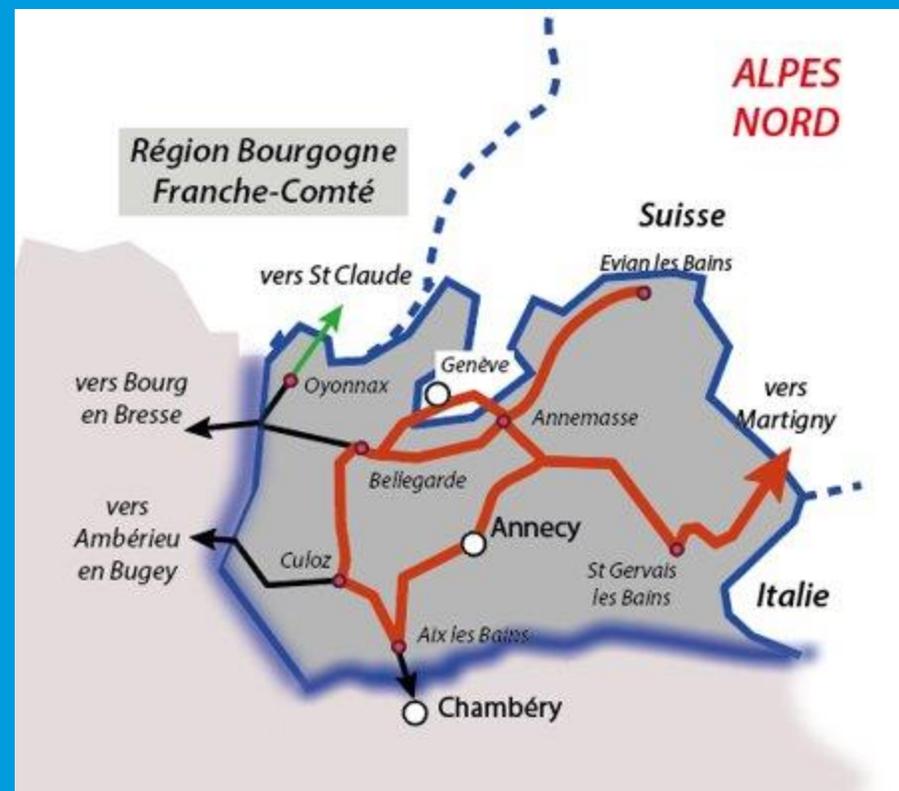




La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**COMITÉ DE MOBILITÉ
ALPES NORD**

11 décembre 2023 14h-17h à Annecy



DÉROULÉ :

Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

30'

1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035
2. Ouverture à la concurrence du TER
3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033

1h30

4. Bilan TER et perspectives

- A. Bilan TER 2022 et 1^{er} semestre 2023
- B. Matériel roulant et installations de maintenance
- C. Accessibilité
- D. Services Annuels TER 2024 et 2025 : travaux programmés, évolutions de dessertes
- E. Perspectives
- F. Aménagements dans les gares

30'

5. Actualités et autres actions régionales pour la mobilité

- A. Transports interurbains et scolaires
- B. Tarification
- C. Autres actualités régionales

Conclusion



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien

CAP SUR 2035



- Axée sur les mobilités du quotidien
- Trois grandes orientations :
 - 1. Un choc d'offre**
 - 2. La décarbonation des mobilités**
 - 3. Une concertation renforcée**
- Présentée en Assemblée Plénière en décembre 2023

Le choc d'offre pour le TER

Passer de 220 000 voyageurs/jour à 300 000 voyageurs/jour

- 30 % d'offre en plus
- Environ 130 nouvelles rames permettant 60 000 places supplémentaires
- Atteindre 10 000 places de stationnement sécurisées pour les vélos en gare, pour favoriser l'intermodalité TER+vélos
- Parcours et achats simplifiés entre TER et les autres réseaux grâce à Oûra

5.7 Milliards pour le ferroviaire d'ici 2035 dont 3 Milliards pour le matériel

Créer un choc d'offre!

Un effort d'investissement ferroviaire sans précédent

Montant en € courant et en moyenne annuelle

Dans le matériel:

- **72 M€** période 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes ensemble),
- **132 M€** période 2016-2023

-> **259 M€** entre 2024 et 2035 soit **3 Milliards**

En participation aux travaux sur le réseau :

600 Millions € de plus entre 2012-2023 par rapport à la période précédente, soit **2,2 Milliards**

Zoom sur le matériel ferroviaire

3 Milliards€ d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

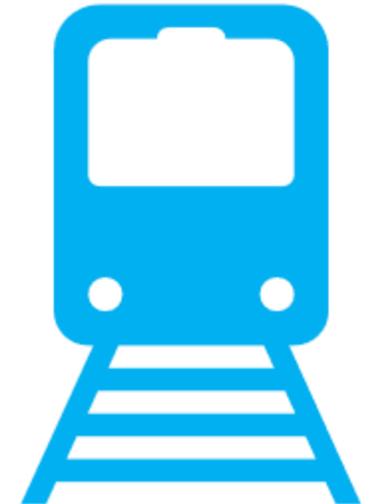
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2025
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



2. Ouverture à la concurrence du TER



Les exigences réglementaires de l'ouverture à la concurrence

- ❖ **Règlement CE N°1370/2007** relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route dit « Règlement OSP » entré en vigueur le 3 décembre 2019. Modèle d'une concurrence régulée avec période transitoire de 10 ans.
- ❖ **Loi promulguée le 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire**
 - La **mise en concurrence** deviendra une **obligation** pour tout nouveau contrat conclu à compter du **25 décembre 2023**.
 - **L'attribution directe** à l'opérateur historique reste **possible** si les contrats (ou avenants au contrat actuel) sont conclus **avant le 25 décembre 2023**, leur durée ne pouvant excéder 10 ans.
 - L'article 21 pose le principe d'une reprise des biens par l'Autorité Organisatrice Régionale.
- ❖ **Nombreux décrets d'application** publiés entre 2019 et 2022

L'ouverture à la concurrence du service TER

Les enjeux pour la Région

- Se saisir du sujet en préservant le service public de transport ferroviaire régional :
 - assurer la continuité du service sur tout le parcours du voyageur et proposer des services unifiés et homogènes (de tarification, de commercialisation, de SAV,...) sur l'ensemble du réseau, sans distinction des contrats d'exploitation confiés aux opérateurs ferroviaires.
 - prendre en compte les dimensions techniques, industrielles et organisationnelles induites par la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence
- Se mettre en capacité de bien gérer l'ensemble des étapes tout en respectant le calendrier réglementaire : donner de la visibilité sur le planning de mise en œuvre (exploitants et gestionnaires d'infrastructures), mobiliser les ressources internes et externes, anticiper, séquencer et planifier la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence.
- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec la SNCF (à négocier avant décembre 2023) et la mise en concurrence du réseau.
- Activer l'article 21 de la loi nouveau pacte ferroviaire sur le transfert des biens.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance en prenant en compte le projet d'allotissement.

Une mise en œuvre sur une décennie

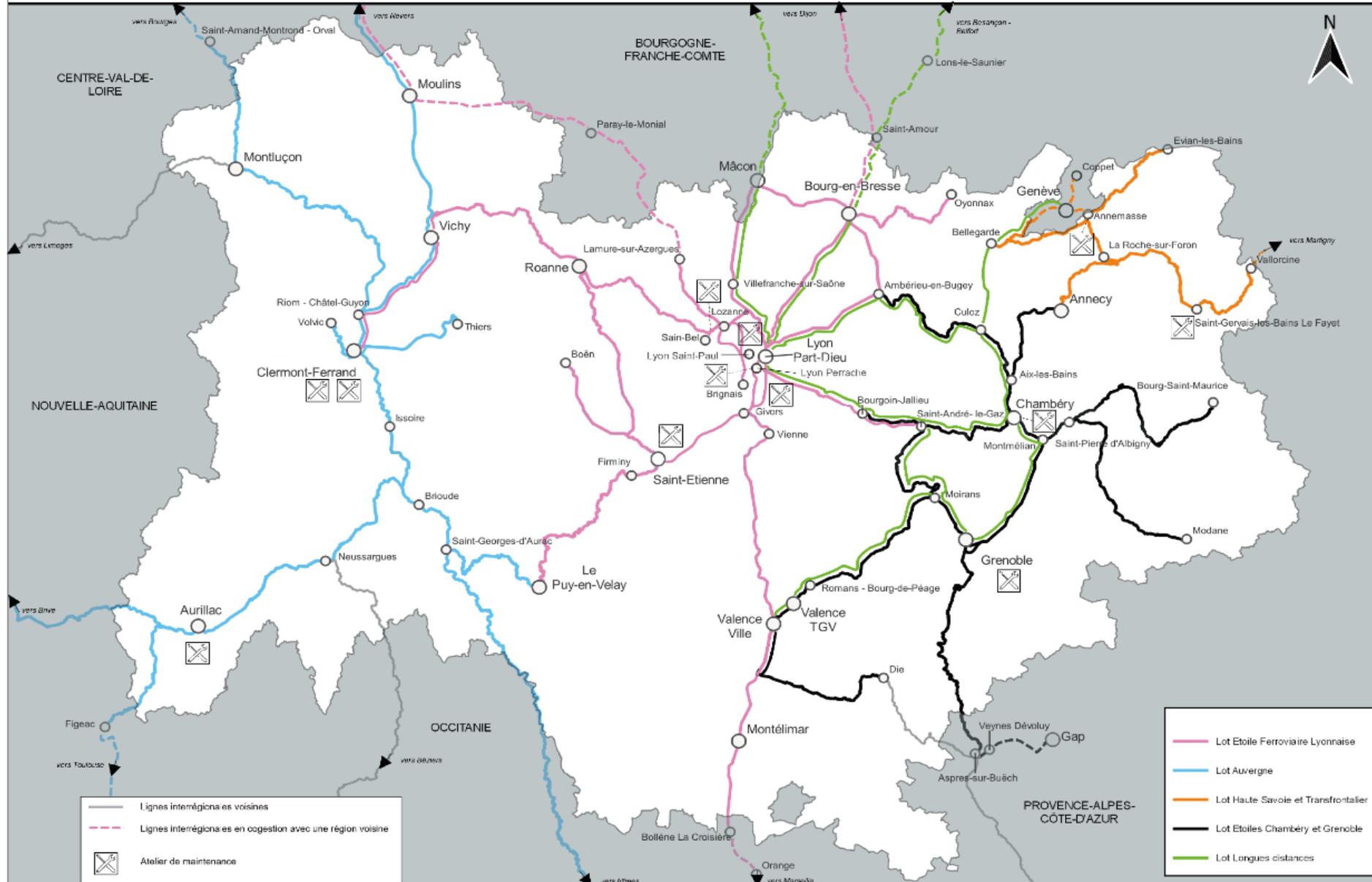
- **La durée du processus pour un lot : de 4 à 8 ans**, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- **Exploitation** par les exploitants choisis : lot par lot, **au plus tôt au changement de service de décembre 2028 et de façon séquencée jusqu'au terme permis (2033).**
- **Cinq lots géographiques :**
 - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029 (décembre 2028)
 - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2032 ou 2033
 - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033 ou 2034
 - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
 - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Un lot fonctionnel consacré à la gestion de la relation aux voyageurs** : information, distribution, SAV...

N.B :

- ✓ Le périmètre des prestations dans chacun des 5 lots sera précisé au **stade de l'appel à candidatures** (avis de concession au sens du décret 2019-1083 du 24 octobre 2019) et pourra inclure **éventuellement l'exploitation des services routiers** de complément, des services routiers de substitution, des services routiers réguliers régionaux, **Soit sept 2024 pour le lot Auvergne**
- ✓ Le mode de gestion et le cahier des charges de chaque lot reste à définir : T3 2023-T3 2025 pour les 3 premiers lots

Lots	Description	Date de publication de l'avis de concession	Date envisagée d'exploitation par l'exploitant retenu
Lot Auvergne	Etoile de Clermont Ferrand Axe Brioude-Clermont-Nevers, Lignes Montluçon-Vierzon, Commentry-Montluçon-Bourges, Aurillac Brive.	2024	Service Annuel 2029
Lot étoile de Chambéry et Grenoble	Etoile de Chambéry Etoile de Grenoble Lignes Valence-Annecy, Romans-Die, Grenoble-Gap	2024	Service Annuel 2032/2033
Lot Longues distances	Lignes Valence-Genève, Lyon-Grenoble, Lyon-Chambéry, Lyon-Annecy, Lyon-Genève, Lyon Dijon, Lyon-Lons-Le-Saunier.	2025	Service Annuel 2033/2034
Lot Haute Savoie et transfrontalier	Lignes du Léman Express Ligne St Gervais-Vallorcine. Lignes Annecy-La Roche sur Foron-St Gervais, Bellegarde-St Gervais, Bellegarde-Annemasse-Evian,	2028	Service Annuel 2034
Lot étoile ferroviaire lyonnaise	Etoile de St Etienne Axe Macon- Lyon-Vienne-Avignon, lignes Lyon-St-André-le-Gaz, Ambérieu-Lyon-St-Etienne-Firminy, Lyon-Roanne-Clermont-Ferrand, Lyon – Bourg-en-Bresse, Bourg-en-Bresse-Oyonnax, Ambérieu-Bourg-en-Bresse, Lyon-Paray-Le-Monial-Nevers, lignes du tram-train de l'ouest lyonnais	2028	Service Annuel 2034

Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033

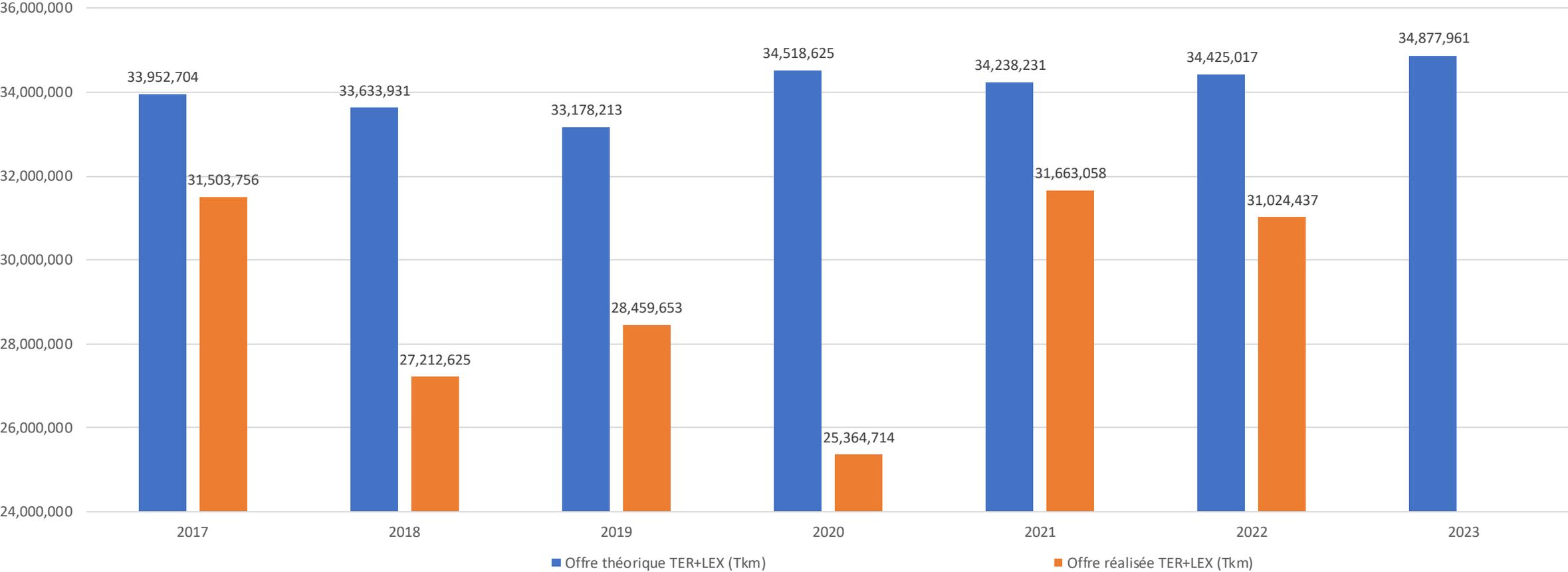


LES OBJECTIFS DE LA RÉGION

- Poursuivre l'amélioration de la qualité du service rendu, notamment via la mise en œuvre de mécanismes financiers incitatifs
- Disposer des éléments permettant l'ouverture à la concurrence dans de bonnes conditions
- Anticiper le transfert des biens
- Améliorer le pilotage de la convention par un meilleur reporting
- Rechercher une convention plus équilibrée entre la Région et la SNCF

La réalisation du service a fortement fluctué avec les mouvements sociaux (2018-2019) et la crise Covid (2020).

Offre théorique et réalisée 2017-2023



Poursuivre l'amélioration de la qualité

Thème	Convention 2017 - 2022	Convention 2024 - 2033
Réfaction de charge pour train commandé mais non réalisé	Pas de mécanisme	Création
Pénalités pour train non réalisé jusqu'à J-7	Pas de mécanisme	Création
Pénalités pour train non réalisé entre J-7 et J-1	Existant	Renforcement
Pénalités pour train non réalisé jour J	Existant	Renforcement
Pénalités pour cause grève interprofessionnelle	Uniquement entre J-7 et J-1	Renforcement et pour toutes périodes
Pénalités pour cause SNCF Réseau	Pas de mécanisme	Création
Trains en retard (ensemble du réseau)	Bonus uniquement	Création d'un malus
Trains en retard sur lignes stratégiques	Bonus/malus	Extension des bornes
Adéquation de l'emport à la demande	Pas de mécanisme	Création
Disponibilité du parc	Pas de mécanisme	Création
Qualité de service aux voyageurs	Bonus/malus (+1 M€ / -1 M€)	Extension des bornes
Défaut de reporting	Pas de mécanisme	Création
Retard ou non-respect dans la transmission d'éléments nécessaires pour l'ouverture à la concurrence	Pas de mécanisme	Création



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

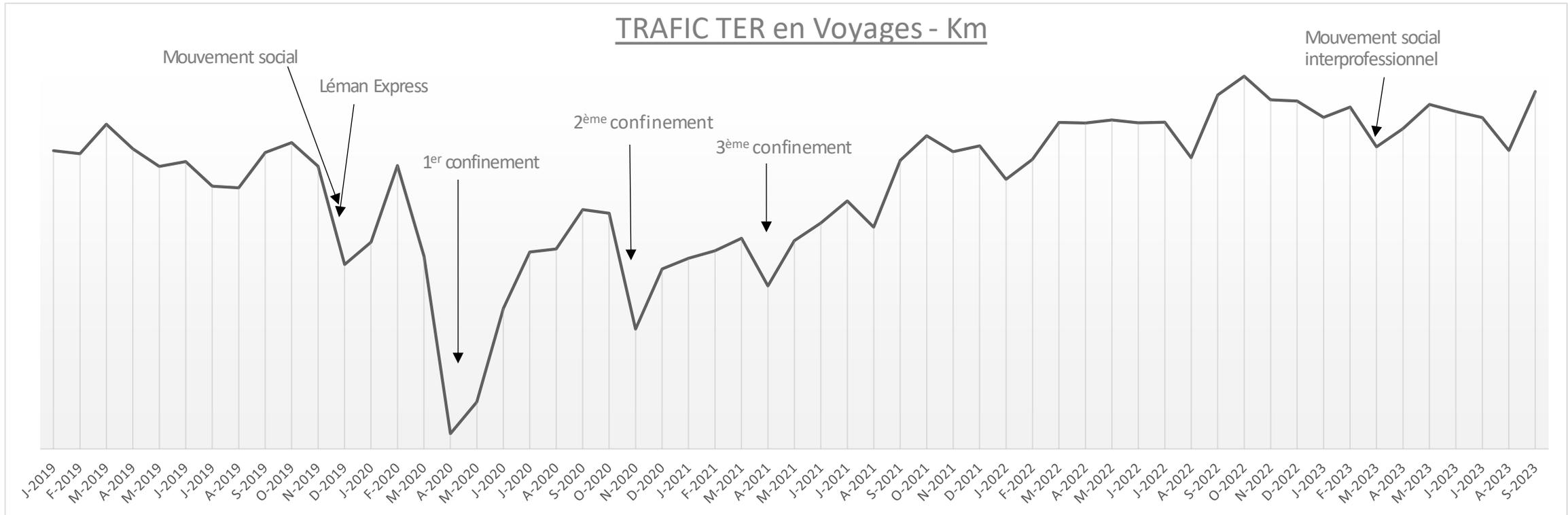


4. Bilan du TER et perspectives



4.A Bilan TER 2022 (et 1er trimestre 2023)

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2019



En cumul, de janvier à septembre 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4% à ce qu'il était sur la même période en 2022 et + 14% par rapport à la même période en 2019.

Bien qu'il y ait eu un mouvement social national interprofessionnel (réforme des retraites) au 1^{er} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +10% à celui du T1 2022 (et +6% vs T1 2019). Pour rappel, le 1^{er} trimestre 2022 était encore marqué par la fin de la crise sanitaire COVID-19.

Au 2^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +2% à celui du 2^{ème} trimestre 2022 (et +15% vs T2 2019).

Au 3^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +1,5% à celui du 3^{ème} trimestre 2022 (résultat provisoire, le trafic de septembre est en cours de consolidation) (et +20% vs T3 2019)

Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2023

De janvier à août 2023, le trafic abonnés représente 43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne environ 54 000 de janvier à juin) est inférieur à ceux vendus à l'automne 2022 (environ 61 000 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre 2023, plus de **64 000 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs.**

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** en moyenne mensuelle 2023, ce qui constitue un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2

+ DE TEMPS POUR SOI 😊

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2023 par rapport la même période en 2022 :

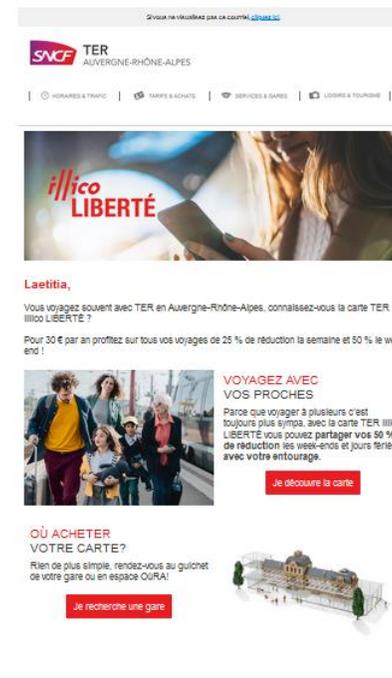
- stabilité du trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +8% de trafic Fréquents Tout Public

Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2023

De janvier à août 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin août 2023, plus de 140 000 de cartes de réduction régionales **illico LIBERTÉ** et **illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +10% par rapport à la même période 2022 qui était déjà un record de vente. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) entre le 15 mai et le 30 juin.

Cet été, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif **illico PROMO VACANCES** (des billets TER avec réduction de -40 % et la gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), soit une hausse de +60% par rapport à l'été 2022. Et plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif **Prix Minis**, soit une hausse de +149% par rapport à l'été 2022. En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un de 2 tarifs promotionnels.



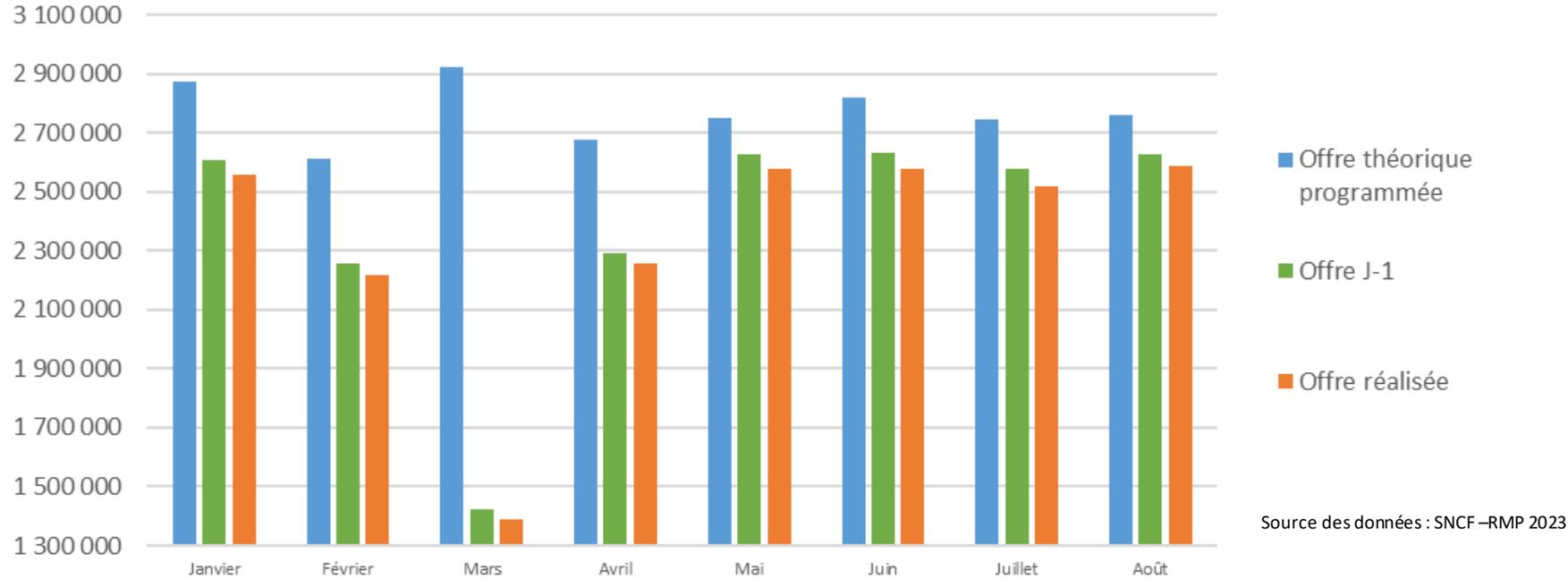
PRODUCTION TER AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Qualité de la production TER Auvergne – Rhône-Alpes en 2023

- **La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes** était de **90,8%** au **1^{er} trimestre 2023** dont 3,5% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.
- Au **second trimestre 2023**, la **ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **89,9%** dont 3,4% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ces sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.
- Au **troisième trimestre 2023**, la **ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,3%** dont 3,3% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bon résultats en matière de Tourisme.
- Depuis le début de l'automne, il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. Ces chocs ont également engendrés indirectement **des difficultés de sur-occupations de trains ont été constatées en septembre et octobre sur quelques axes régionaux alors même que les abonnés sont revenus en nombre.**

Réalisation / non réalisation de l'offre TER AURA

Service Annuel 2023



En 2021 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

En 2022 90,5% des trains.km programmés ont circulé.

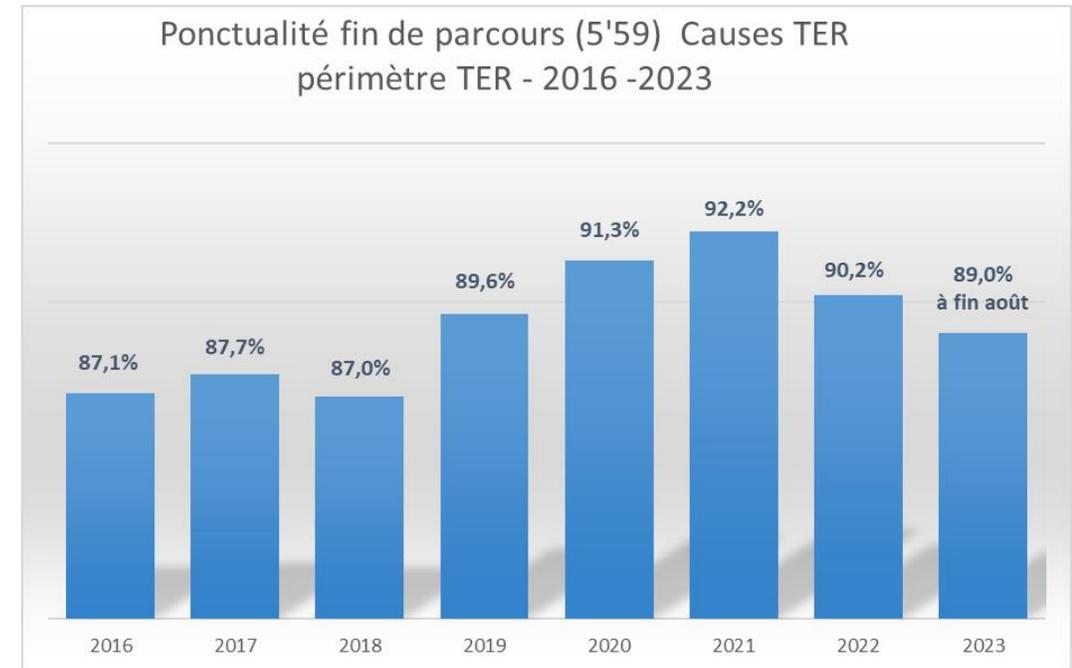
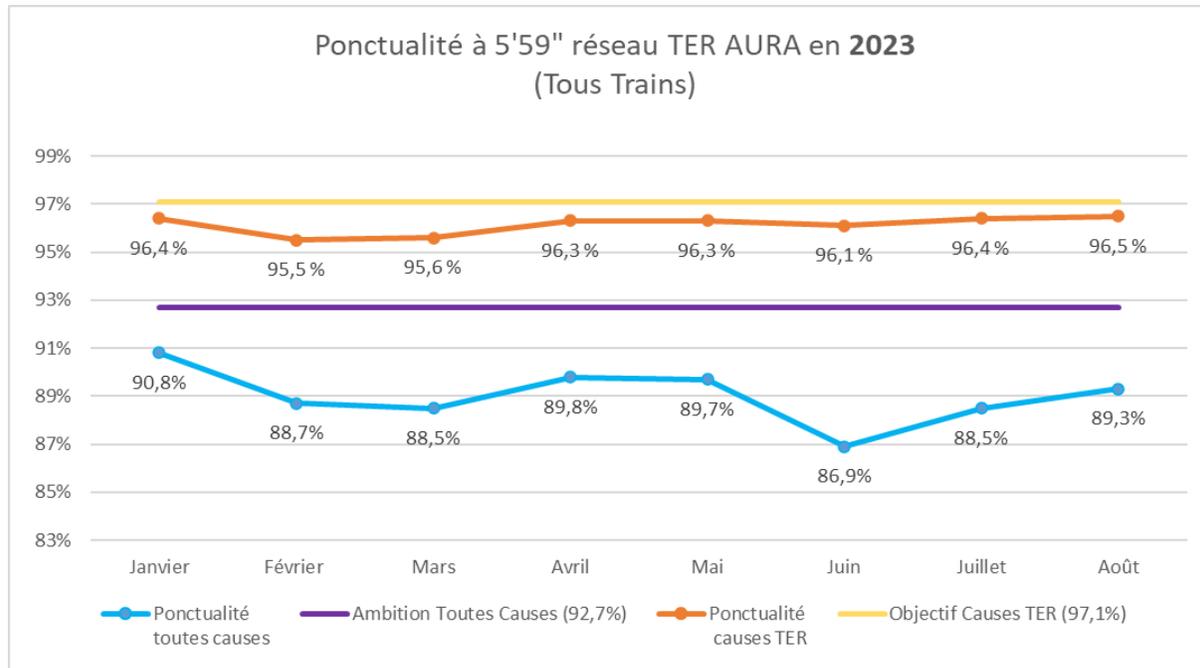
A fin août 2023, 84,3% des trains.km programmés ont circulé.

> Les suppressions conduisant à des plans de transports adaptés ou perturbés représentent près de 14 % des non-réalisations de service, avec principalement les mouvements sociaux au 1er trimestre.

> Les suppressions jour J (trains annoncés la veille n'ayant pas circulé jour J) pèsent pour 1,8% du volume d'offre prévu à J-1 (soit 351 000 TKM).

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 À fin août
Ponctualité tous trains toutes causes	87,1%	87,7% <i>Ambition : 89%</i>	87% <i>Ambition : 90%</i>	89,6% <i>Ambition : 90,5%</i>	91,3% <i>Ambition : 91,3%</i>	92,2% <i>Ambition : 91,6%</i>	90,2% <i>Ambition : 92,7%</i>	89% <i>Ambition : 92,7%</i>
Ponctualité tous trains causes TER	94,3%	94,6% <i>Objectif : 94,7%</i>	94,8% <i>Objectif : 95,4%</i>	96,2% <i>Objectif : 95,6%</i>	97,3% <i>Objectif : 95,9%</i>	97,6% <i>Objectif : 96,2%</i>	96,7% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,2% <i>Objectif : 97,1%</i>



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

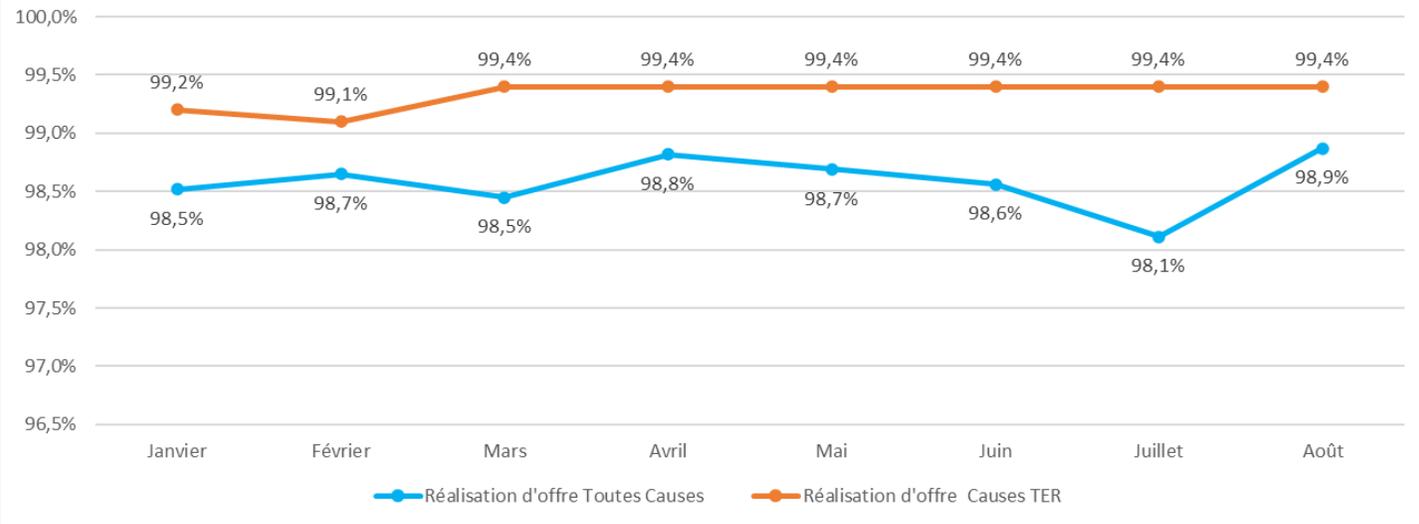
Trains supprimés jour J 2023 - Réseau TER AURA

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	3 400	2 760	2214	2966	1803	2331	3564	2265

Taux de réalisation opérationnelle de l'offre TER en 2023



A fin août 2023, sur les 1,8% de TKM non réalisés jour J, **2265 trains** ont été supprimés pour cause TER. (vs 2065 trains supprimés à fin août 2022)

Les suppressions jour J ont été plus importantes en mars et juillet. Les causes TER représentent près de la moitié des suppressions jour J (et le matériel est responsable de plus d'une suppression cause TER sur 2).

En juillet cumul intempéries / défaut matériel et dérangements d'infrastructure.

Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production (Suppressions totales)

La ponctualité par ligne TER 2019 – 2023

Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne

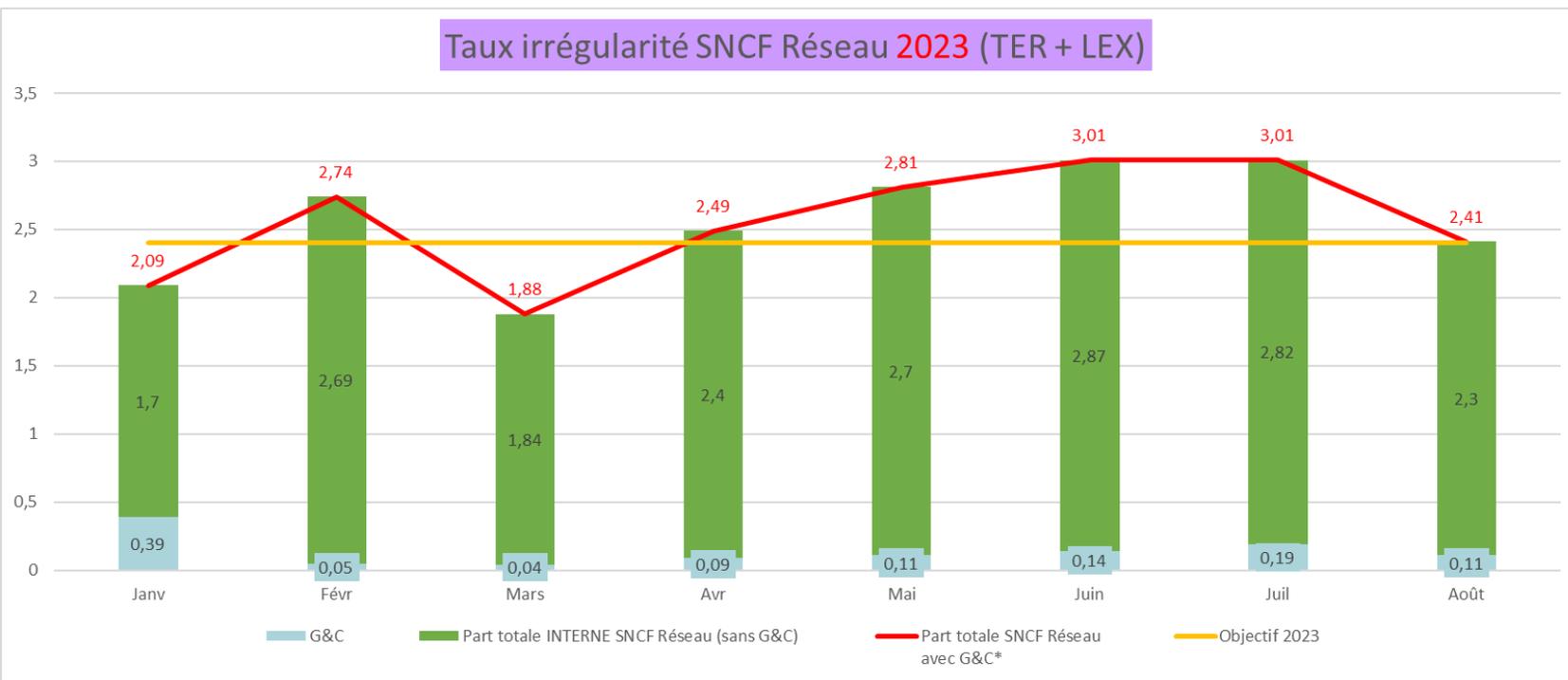
Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne 2019 - 2023

Lignes TER AURA	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
St-Gervais-les-Bains – Vallorcine	96,0%	97,1%	97,0%	98,5 %	98,3 %
Annemasse – Annecy	83,4%	93,0%	91,9%	91,0 %	93,6 %
Annemasse – St Gervais les Bains	84,0%	93,2%	93,9%	93,8 %	93,3 %
Annemasse – Bellegarde	86,1%	92,2%	93,9%	92,3 %	92,2 %
Annemasse – Evian	87,9%	91,9%	93,7%	90,6 %	91,9 %
Chambéry – Annecy	85,7%	90,3%	91,0%	84,7 %	81,5 %
Lyon – Bellegarde - Genève	74,2%	77,4%	77,4%	78,5 %	78,4 %
Chambéry – Bellegarde – Genève	84,3%	89,1%	88,7%	84,3 %	76,0 %

Moyenne régionale 2023 (à fin août) - réseau TER : 89%

Source : SNCF – PBI Prod AURA

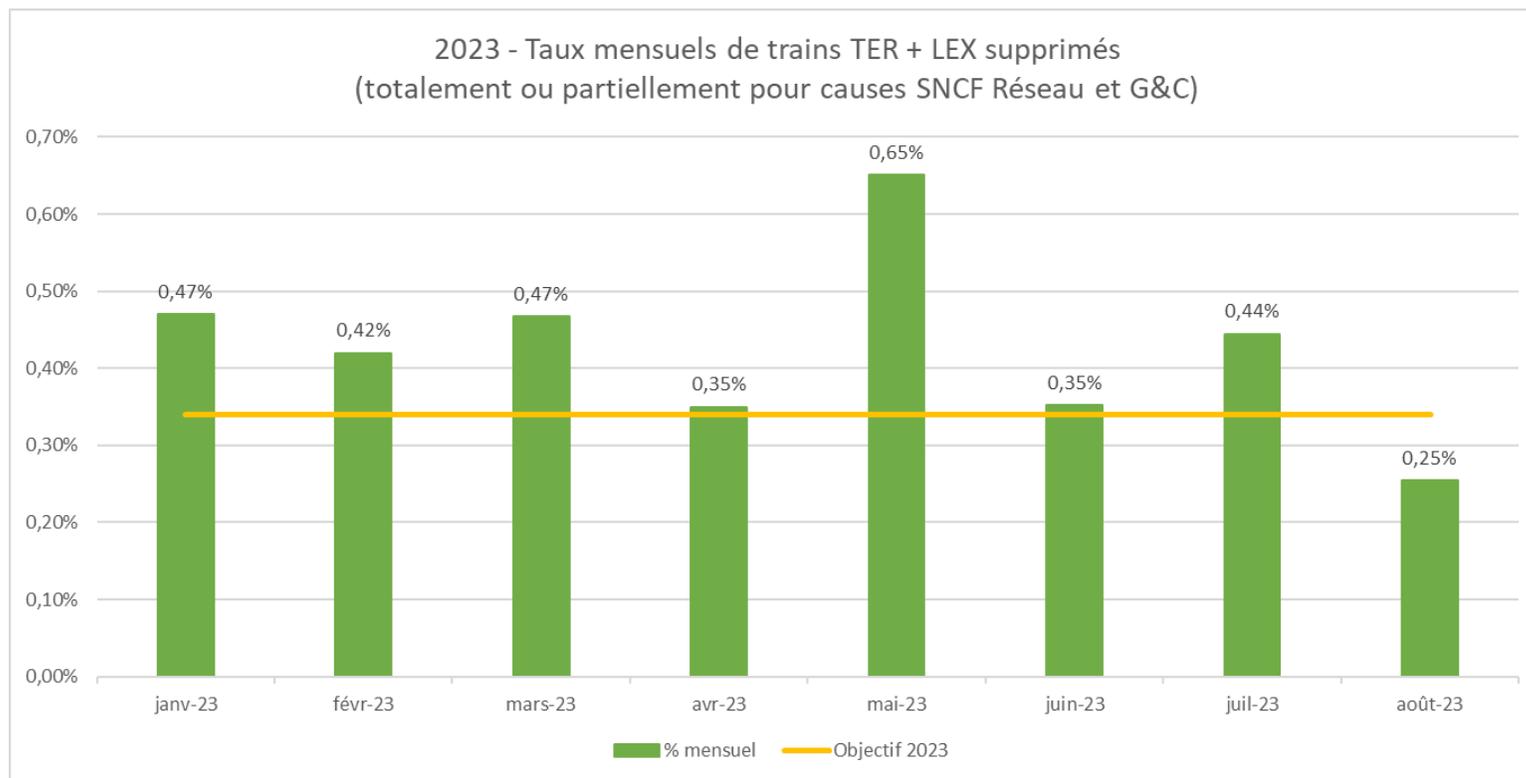
Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



Après un bon premier quadrimestre, les résultats se sont dégradés à partir de mai.

Le résultat à fin août 2023 est de 2,58 pts d'irrégularité pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 2,4 pts.

Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau



Avenant voté à la Commission permanente du 10 mars 2023 pour intégration de la suppression d'offre

Le résultat à fin août 2023 est de 0.43% de non réalisation d'offre pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 0.34% (Résultat 2022 : 0,33% / 1377 suppressions)

L'année 2023 comporte un volume de chantiers important.

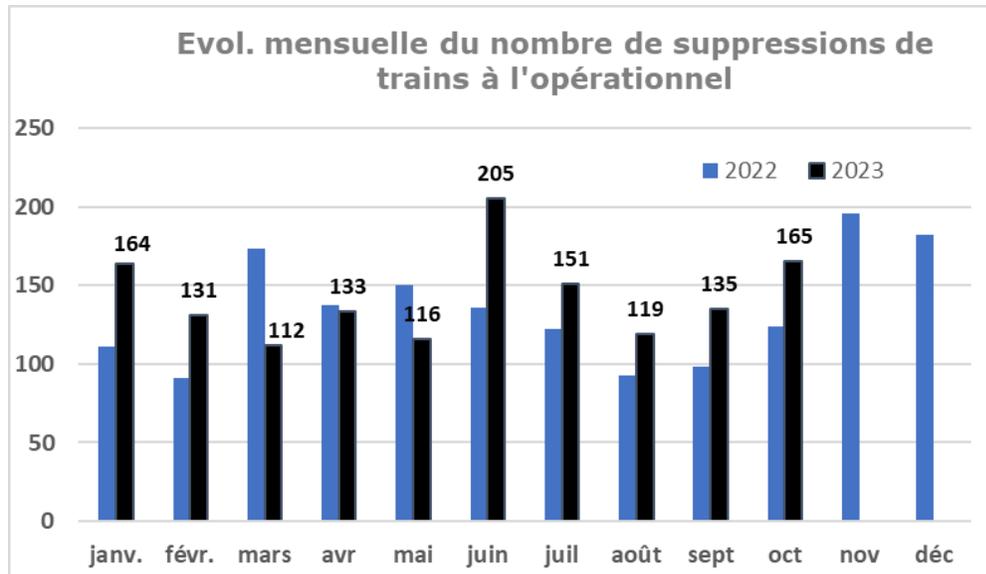
Léman Express



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Une exploitation stabilisée à un bon niveau

Indicateurs Total LEX F/CH	2021	2022
% de non réalisation de l'offre / planifié	11%	7%
Nbre de suppressions de trains à l'opérationnel	1'865	1612

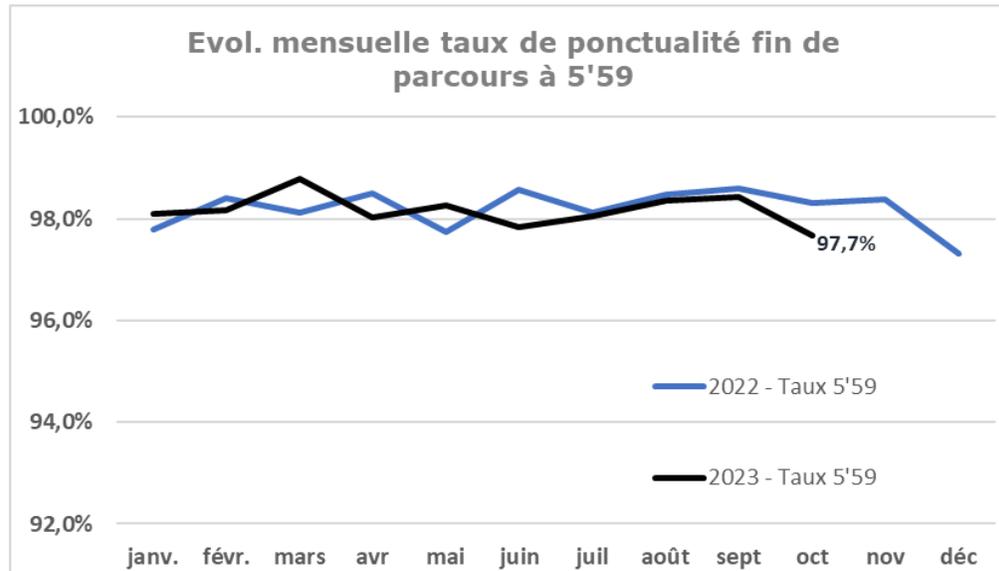


Nombre de suppressions totales et partielles en opérationnel par ligne	2021	2022	Evol.A-1
L1 - Evian <=> Coppet	370	368	-1%
L2 - Annecy <=> Coppet	401	330	-18%
L3 - St-Gervais <=> Coppet	209	191	-9%
L4 - Annemasse <=> Coppet	719	647	-10%
L5 - Genève <=> La Plaine	107	45	-58%
L6 - Genève <=> Bellegarde	59	31	-48%
Total Léman Express*	1865	1612	-14%

Nombre de suppressions totales et partielles par motifs	2021	2022	Evolution A-1
1. Causes EF	1110	981	-12%
2. Causes GI	358	451	+26%
3. Causes externes	397	180	-55%
4. Autres causes	0	0	-100%
Total Léman Express*	1865	1612	-14%

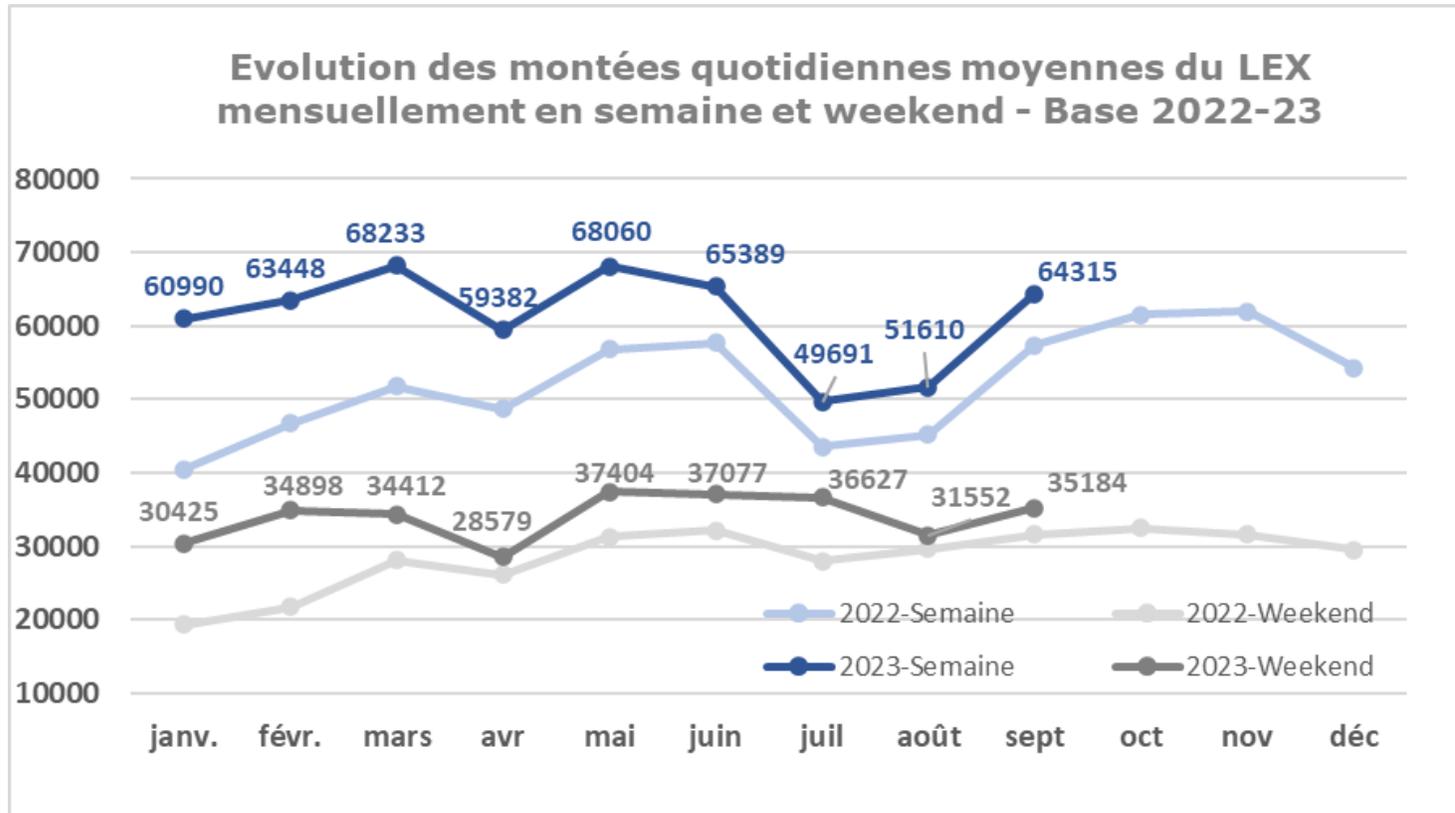
Une exploitation stabilisée à un bon niveau

Indicateurs Total LEX F/CH	2021	2022
Taux de ponctualité fin de parcours à 5'59	97.8%	98.2%



Taux de ponctualité fin de parcours par ligne à 5'59	2021	2022	Evol.
L1 - Evian <--> Coppet	94,29	94,87	0,6
L2 - Annecy <--> Coppet	95,6	96,28	0,7
L3 - St-Gervais <--> Coppet	97,03	97,57	0,5
L4 - Annemasse <--> Coppet	98,76	99,01	0,3
L5 - Genève <--> La Plaine	99,12	99,33	0,2
L6 - Genève <--> Bellegarde	95,89	96,43	0,5
Total Léman Express	97,83	98,23	0,4

Une fréquentation qui bat des records



Une exploitation stabilisée à un bon niveau

Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne 2020 - 2023				
Lignes LEX	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
L1 Coppet – Evian-les-Bains	91,3%	93,6%	94,2%	92,8%
L2 Coppet – Annecy	91,9%	94,5%	95,1%	95,2%
L3 Coppet – St- Gervais-Les-Bains	94,1%	94,9%	96,1%	95,3%
L4 Coppet – Annemasse	97,3%	98,4%	98,9%	99,0%
L6 Genève - Bellegarde	93,6%	96,6%	96,6%	96,9%
Total LEX	94,2%	96,4%	97%	97%

Source : SNCF – PBI Prod AURA

—

4-B Matériel roulant et installations de maintenance

Pour rappel : rénovation et modernisation des matériels TER Z23500

Bassin d'exploitation



Un **design repensé** : nouvelle livrée, nouvel intérieur.

Un **plus grand confort à bord** : nouveaux sièges, appuis ischiatiques, ...

De **nouveaux services aux usagers** : emplacements vélos, Système d'information Voyageurs communicant.

Une **meilleure sécurité** à bord : vidéoprotection avec prédisposition au temps réel.

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec notamment le **renouvellement des sièges**

Première phase du Programme concernant 83 rames contractualisé depuis 2021, s'élevant à **320 M€ financés à 100% par la Région** (dont 27 rames en CP de mai 2023 pour 100 M€).

Une deuxième phase pour les matériels restant à rénover est engagée sur un parc de 88 rames, en plusieurs tranches optionnelles (pour des réalisations d'ici 2030). Première tranche optionnelle pour 21 rames pour près de 98 M€ début 2024.

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Motrice Z1 :

Démontage intérieur terminé.
Forte corrosion sous plancher qui nécessite
de gros travaux de chaudronnerie
(estimation à 10 jours de travaux)

A date :

Reprise travaux chaudronnerie



Remorque Z3 :

Démontage intérieur terminé.
Plancher à remplacer suite à présence d'eau.

A date :

Dépose des organes en toiture en cours.



Motrice Z5 :

Démontage intérieur terminé.
Plancher à remplacer suite à présence d'eau.

A date :

En cours de préparation pour la peinture.



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Motrice M1 :

Démontage intérieur terminé.
Démontage des planchers suite à présence d'eau

A date :

En grenaillage

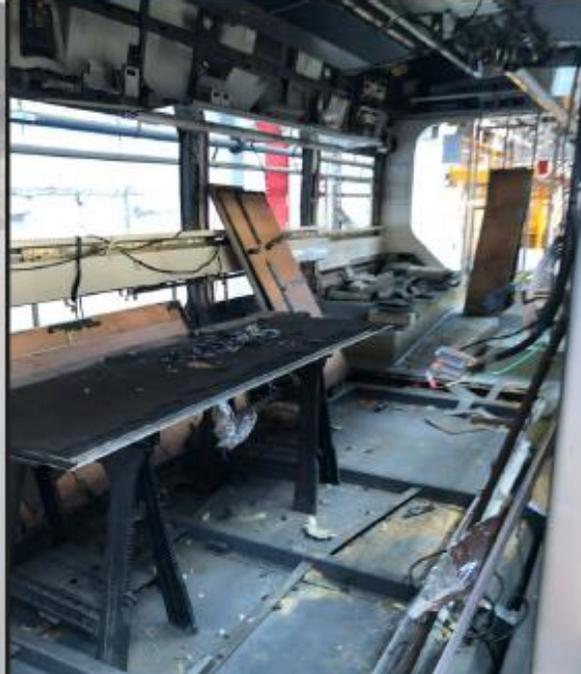


Remorque R1 :

Démontage de l'aménagement intérieur terminé.

A date :

Fin de démontage de la partie électrique



Motrice M2 :

Démontage intérieur terminé.
Planchers démontés.

A date :

En début de grenaillage



RAMES : acquisition de 4 nouvelles rames pour la section française (St-Gervais-Vallorcine)

Ce projet d'acquisition fait l'objet d'une commande groupée de 7 rames avec l'exploitant Suisse : 4 rames TER / 3 rames TMR

Le coût d'acquisition des 4 rames est de **55,6 M€ financés par la Région**

Les 7 rames seront homologuées pour circuler sur l'intégralité de la ligne « Saint-Gervais - Martigny » sur les territoires français et suisse.

Les rames seront équipées

- de vidéoprotection avec prédisposition pour visualiser les images en temps réel,
- d'un Système d'Information Voyageur Embarqué permettant notamment d'afficher les correspondances et d'informer les usagers des travaux en temps réel,
- de vitrages haut débit permettant de faciliter l'accès Internet à bord des trains,
- de comptages automatiques pour mieux connaître la fréquentation de la ligne.

La mise en service commerciale des 4 rames « Z890 » est prévue en **juin 2026**



ATELIER : modernisation

L'arrivée en 2026 du nouveau matériel Z 890 nécessite de reconfigurer l'atelier de St Gervais pour assurer la maintenance de toutes les séries (opération de modernisation à mi-vie des rames de type Z 850 prévues en 2026).

De plus les nouvelles rames ont des caractéristiques propres (organes en toitures) qui imposent des aménagements.

Des études sont lancées pour un montant de 600 500 € financées entièrement par la Région (Commission Permanente de juin 2023)

Les travaux sont prévus de janvier 2025 à janvier 2026, pour une exploitation du site en avril 2026.

Une période 2024 – 2026 globalement perturbée du fait :

1. Des tensions sur les approvisionnements liés à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un retard sur les chaînes de production des industriels et donc un retard de livraison des nouvelles rames commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
2. De la fin d'exploitation anticipée des rames X72500 et Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
3. Des opérations de modernisation qui immobilisent des rames.
4. Du retard sur le nouvel atelier de St-Etienne.

La Région a demandé à SNCF TER de trouver des solutions pour compenser ce manque de matériel.

Des matériels ont été transférés à la Région mais pas en nombre suffisants pour permettre d'assurer tout le plan transport du Service annuel 2024.



Les solutions mises en œuvre par la région face aux difficultés d'emport

- **Acquisition d'autorails bimode grande capacité (BGC)** auprès des Régions Centre-Val-de-Loire et Ile-de-France-Mobilités pour un montant de **près de 3M€** ; la Région et SNCF VOYAGEURS veillent aux opportunités qui pourraient apparaître globalement sur le marché de l'occasion, compte tenu du retard de livraison des rames Regio2N et de l'incapacité de maintenir 9 des 19 nouvelles rames à venir dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (cible environ 1,5M€ d'ici à 2027)

Etude sur les besoins d'emport et parc matériel Léman express

Objectifs :

- Projections de fréquentation sur les lignes du réseau Léman Express à l'horizon 2027 (et à plus long terme en tenant compte des projets d'évolution d'offre)
- Recherche de solutions pour optimiser l'emport en heure de pointe à court terme à flotte constante
- Estimation des besoins de développement du parc matériel roulant Léman Express et planning acquisition
- Identification des besoins complémentaires d'infrastructure et d'installations de maintenance (notamment dimensionnement et localisation d'un futur technicentre)

Etat d'avancement :

- Etape 1 (Lémanis) : diagnostic emport – parc matériel : horizon 2027
 - Le passage en UM3 n'est pas faisable
 - L'adaptation de la politique d'arrêt des trains Regio Express des CFF entre Annemasse et Genève à partir de 2024 permettra d'améliorer les conditions d'emport en heure de pointe à court terme
- Etape 2 : engagement d'une étude partenariale (FR-CH) de dimensionnement du besoin de parc à horizon 2030/2035 pour un nouveau matériel



4.C Accessibilité

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **51 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 62 % des gares classées prioritaires dans le Schéma de mise en accessibilité des transports régionaux** (35 gares régionales et 16 gares nationales).
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers.
- **128 M€ ont été financés à fin 2023.**
- Réflexion en cours pour la poursuite des aménagements, compte-tenu du fléchage des financements de la Région vers le matériel roulant.
- **Étude en cours pour le déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales :**
Démarche issue des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel (601 k€ financés intégralement par la Région) :
 - 4 visites de gares avec des représentants d'associations,
 - Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer (en cours),
 - Retour prochain vers les membres du groupe de travail pour un partage des solutions envisagées.



ASSISTANCE: ÉVOLUTION DES PRESTATIONS

- Règlement européen « Droits et obligations Voyageurs » (DOV) : un renforcement des droits pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

=> **Plusieurs nouvelles dispositions pour l'assistance** (réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, ...)

Prise en compte effective au 7 juin 2023 (date d'application).

Un exemple: ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DES ASSISTANCES ET SUBSTITUTIONS SUR RÉSERVATION « ACCÈS TER »

17 gares supplémentaires ont été déployées en 2023 => **Choix d'anticiper le déploiement en lien avec le règlement DOV (initialement prévu sur la durée du Schéma d'accessibilité)**

L'objectif a été atteint: Les 140 gares prévues au schéma bénéficient du service en JUIN 2023

- Volume de prestations croissant : 24 700 prestations en 2021, 31 400 en 2022, 21 200 fin août-2023: tendance aussi observée au niveau national
- Continuité du service Accès TER assuré lors des périodes travaux et expérimentation reconduite à l'été 2023 sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles Accès TER.

PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION D'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Constat: Les personnes handicapées disposent de la possibilité de réserver leur prestation d'assistance mais le numéro ou le mail varie selon la gare concernée.

Objectif : offrir un seul et même numéro de téléphone national permettant d'obtenir toutes informations sur l'assistance, et procéder aux réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution. Horaires d'ouverture: 8h-20h, 7j/7, ligne d'urgence 24h/24, Canal téléphonique ou formulaire en ligne, service d'interprète (Roger Voice).

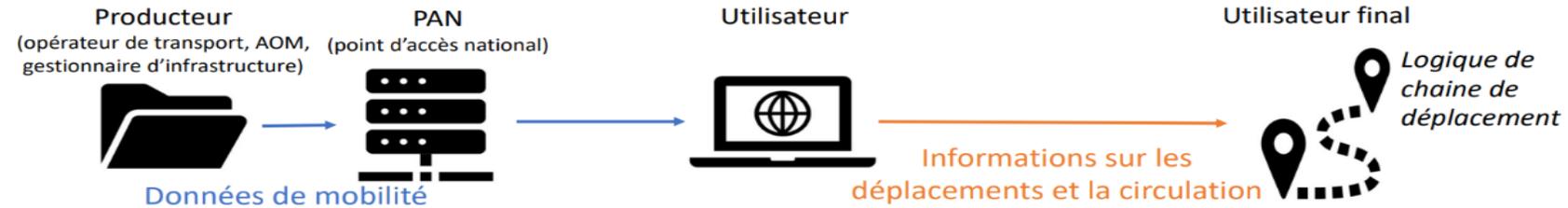
Avancement: la phase pilote est en cours pour deux périmètres TER. **La plateforme unique de réservation des prestations d'assistance sera mise en service en février 2024 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

(Assist'EnGare)

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

DONNEES D'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS RÉGIONAUX

Prévues par la LOM, la collecte et la mise à disposition des données d'accessibilité des transports concernent les transporteurs, les gestionnaires d'infrastructures et les Autorités Organisatrices de la Mobilité.



À ce titre, la Région a engagé, pour ses transports inter-urbains, la collecte d'un premier jeu de 6 informations décrites dans un nouveau format de données (décret).

Accessible aux personnes en fauteuil roulant,

Accessible sans utiliser d'ascenseur,

Disponibilité de signalétique accessible aux sourds et malentendants,

Disponibilité d'équipements ou aménagements à destination des déficients visuels.

Accessible sans franchir de marche ni d'escalier,

Accessible sans utiliser d'escalator,

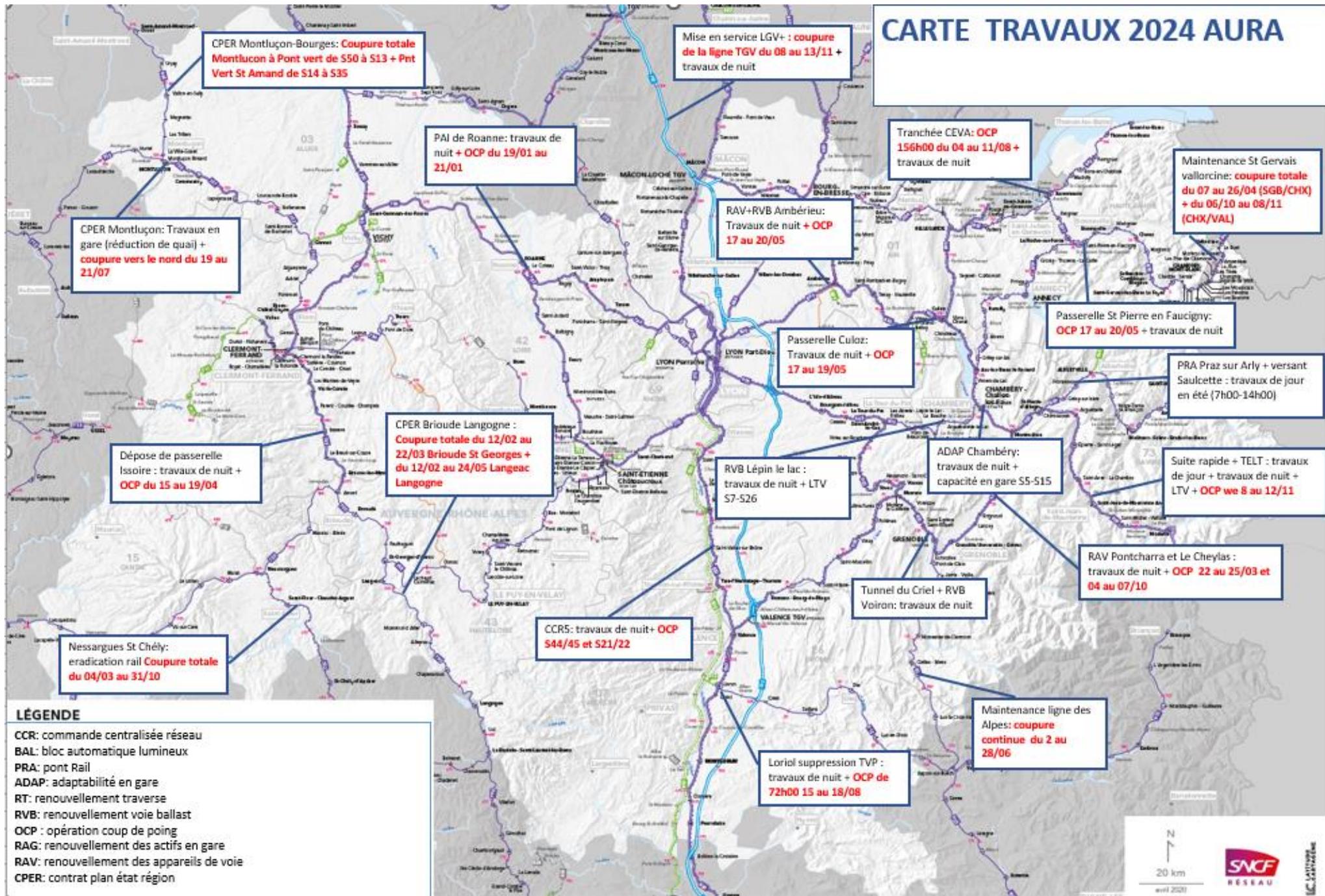
Un grand chantier partagé par de nombreux acteurs avec pour objectif de pouvoir délivrer des itinéraires accessibles dans les calculateurs d'itinéraires et applications. Une première étape visée en décembre 2023 pour des premières données publiées sur le site LaRégionVousTransporte.

—

4-D Services annuels TER 2024 et 2025
Travaux programmés
Evolutions de dessertes au SA 2024
Perspectives 2025

Travaux programmés SA 2024

CARTE TRAVAUX 2024 AURA



LÉGENDE

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverse
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCP : opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie
- CPER: contrat plan état région

N
20 km
avril 2020
SNCF
RESEAU
I.C. LAURENTE

Zoom travaux Alpes Nord 2024

- **Gare de Culoz:** Construction nouvelle passerelle et aménagement de la gare : travaux de nuit + coupure totale du vendredi 17/05 22H05 au lundi 19/05 06h00
- **Tranchée de CEVA:** mise en place d'un tapis anti-vibration- Coupure totale du 4/08 23h00 au 11/08 11h00
- **St Pierre en Faucigny:** Mise en place de la nouvelle passerelle – travaux de nuit + coupure du 17 au 20 mai
- **Travaux Suisse :** Mise en accessibilité de la gare de Vernier + travaux préparatoires de la gare de Genève – réduction de capacité entre la France et la Suisse sur l'année + coupure 23 et 24 novembre
- **Régénération St Gervais Vallorcine:** fermeture de la ligne du 7 au 27 avril et du 06/10 au 08/11



2023 : Fin des travaux du programme voie L à Lyon-Part-Dieu

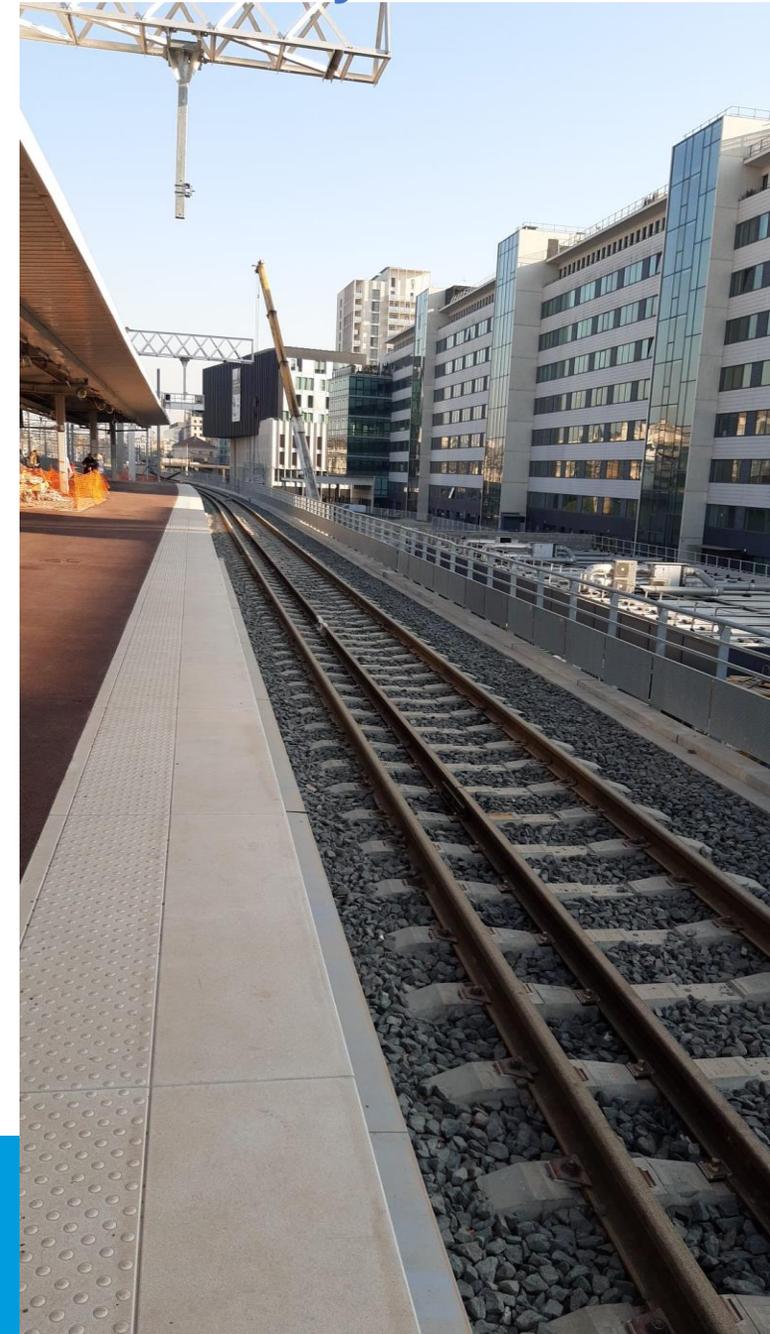
1^{er} semestre 2022 : fin des travaux pour la création de la 12^e voie à Lyon-Part-Dieu, la voie L (dont travaux caténaires)

➤ **La voie L a été mise en service le 5 juin 2022**

Les voies K et L seront utilisables dans les deux sens de circulation dès cette date

➤ **Mise en service du programme voie L complet en octobre 2023**
avec notamment des aiguillages supplémentaires pour permettre des départs simultanés sur plus de voies

Objectif visé : fluidifier le trafic en gare de Lyon Part-Dieu et faciliter l'exploitation de la gare en cas de situation perturbée



Difficultés de tenue de poste sur Alpes Nord

Bonneville et Marignier

- Fermeture prolongée jusqu'à septembre 2024
- Conséquences : identiques à 2023 (substitution routière de 4 circulations « scolaires

Evires

- Fermeture jusqu'à septembre 2024
- Conséquences : pas d'impact sur le niveau de l'offre. En 2024, des marches retendues de 1 à 3mn pour garantir les correspondances à La Roche sur Foron

Etat des lieux

- Volume de recrutement élevé, amélioration du recrutement et formations
- Mais les départs (retraites, démissions...) restent nombreux
- Alpes demeure un territoire en fort déficit : la situation est stabilisée, mais pas encore inversée

Perspectives

- L'objectif reste la réouverture en septembre 2024
- Période congés : pas de risque identifié de figeage ponctuel, mais tendu

Pourquoi ces tensions ?

Le **marché de l'emploi** + nouvelle relation au travail
+
 spécificités des métiers SNCF Réseau
=
= Des manques de personnel temporaires, mais **durables**

Quelles actions ?

- Actions conjoncturelles et structurelles
- Renforcer les processus de recrutement et moderniser la formation
- Améliorer l'attractivité et la connaissance des métiers

Quelles conséquences ?

- Ressources maintenance et travaux : plannings travaux rigidifiés, difficultés à absorber les aléas.
- Ressources aiguilleurs : risque sur la tenue des postes d'aiguillage,
 - ponctuel : vacances scolaires, épidémies ...
 - Longue durée : Bonneville, Marignier, Evires.

POSTULEZ DIRECTEMENT
À NOS OFFRES D'EMPLOI sur
snCF/recrute



SNCF RESEAU RECRUTE
Plus de 2900 personnalités en CDI

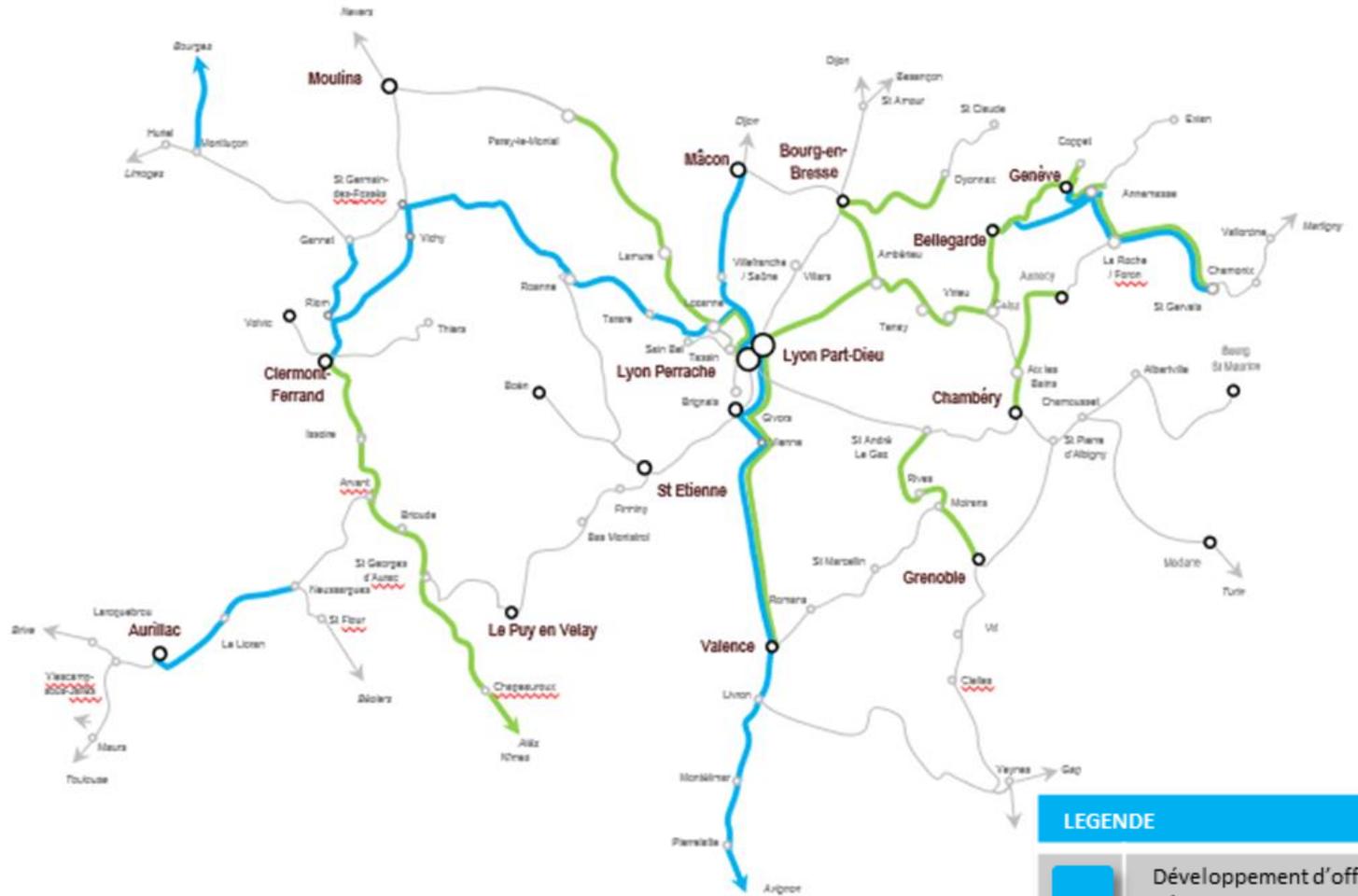


Les évolutions de service programmées

SA 2024 Les principales évolutions programmées

2024 est une année de stabilisation du plan de transport. Les évolutions de service sont les suivantes :

- Ajout de services ferroviaires les week-end sur **Lyon/Mâcon et Clermont-Fd/Lyon**
- Création d'un train entre Bellegarde et Annemasse par extension du service **St-Gervais/Annemasse**
- Prolongement d'un AR **Bourges/St-Amand-Montrond jusqu'à Montluçon** à compter de septembre 2024
- Poursuite des services mis en place dès septembre 2023 sur **Clermont-Fd/Gannat et Clermont-Fd/Vichy**
- Création de navettes entre **Aurillac/Neussargues** et de **services en correspondance** avec le train de nuit Paris-Aurillac
- Développement du service estival Viarhona sur la **vallée du Rhône**
- Extension de la périodicité du 4^{ème} AR estival sur **Clermont-Fd/Nîmes**
- Nombreux ajustements d'offre liés aux travaux ou tension du parc matériel notamment sur **l'étoile de Bourg en Bresse, Lyon Genève et Coppet Saint Gervais**.



Principales évolutions SA 2024 et perspectives SA 2025

Léman Express (lignes L1 à L4)

SERVICE 2024

- **L3 Coppet – St-Gervais** : Prolongement du train n°23462 jusqu'à St-Gervais du lundi au vendredi avec une **arrivée St-Gervais 14h25 au lieu du terminus Cluses 13h52** (et suppression par conséquent du car Cluses – St-Gervais arrivant à 14h40)
- **L4 Annemasse – Coppet** : création d'un train matinal au **départ d'Annemasse à 04h19 du lundi au vendredi** permettant notamment d'accéder à l'aéroport de Genève (correspondance à Cornavin) . Existe déjà le week-end.
- **L2 Coppet – Annecy** : **renforcement de la composition** du train n°23432 (**dép. Coppet 16h19 – arr. Annecy 18h16**) en semaine pour répondre à la forte affluence.

SERVICE 2025

- **L2 Coppet – Annecy** : développements d'offre **le samedi** :
 - **Création de 4 trains supplémentaires** en journée pour avoir une fréquence à l'heure sur les créneaux de forte affluence (actuellement fréquence aux 2 heures) : **arrivées Annecy à 11h16 et 13h16 / départs Annecy à 17h44 et 19h44**
 - Création d'un train le soir **au départ d'Annecy à 21h44** à la place du car actuel

Principales évolutions SA 2024 et perspectives SA 2025

Bellegarde - Evian/St-Gervais (ligne TER)

SERVICE 2024

- **Prolongement jusqu'à Bellegarde du train n°884662 au départ de St-Gervais 10h49** (au lieu du terminus Annemasse 11h58) permettant une arrivée à Bellegarde à 12h42 et des correspondances à destination de Paris (**TGV Lyria - départ 13h02**) et à destination de Lyon (**TER Genève-Lyon - départ 12h56**)
- **Suppression en conséquence du car n°49508 au départ de St-Gervais à 10h30** (le car n°49504 au départ d'Evian à 10h45 est maintenu sur l'intégralité de son parcours)
- Echec des procédures de recrutement chez SNCF-Réseau ne permettant pas de réouvrir les postes d'aiguillages de Bonneville et Marignier, et impliquant la **prolongation jusqu'en juillet 2024** de la suspension des 4 navettes ferroviaires La Roche-St-Gervais → **La Région et SNCF prolongent par conséquent le plan de transport routier** mis en place en novembre 2022 pour prendre en charge les jeunes scolarisés à Cluses, Sallanches et St-Gervais, afin de couvrir toute l'année scolaire 2023-2024

SERVICE 2025

- **Prolongement du TER n°884501 avec un départ Bellegarde à 06h15** (au lieu du départ Annemasse 07h01) afin d'augmenter l'amplitude de l'offre le matin sur la ligne du Pied du Salève
- **Création d'un train au départ d'Annemasse à 05h05** et arrivée Bellegarde 05h45 : **correspondance à 05h55 avec le TER n°96550** à destination de Lyon (permet d'arriver à 07h22 à Lyon Part-Dieu)

Principales évolutions SA 2024 et perspectives SA 2025

LYON – BELLEGARDE – GENEVE

SERVICE 2024

- **Travaux de mise en accessibilité de la gare de Vernier en Suisse** (travaux initialement prévus en 2023 et reportés par les autorités helvétiques) : ils nécessiteront d'exploiter la ligne en voie unique sur une partie du parcours entre La Plaine et Genève de janvier à décembre 2024, avec pour principale conséquence des **sur-stationnements de 9 à 16 minutes à Bellegarde (selon le sens) sur les trajets transfrontaliers** (pas de conséquences sur les trajets entre Lyon et Bellegarde ni sur les correspondances vers la Haute-Savoie)

SERVICE 2025

- Etude en cours pour **renforcer l'offre entre Genève et Lyon le dimanche sur des week-end ciblés** où l'on observe traditionnellement une forte affluence (week-end de l'ascension, période estivale et post-été, etc.)

BELLEGARDE – GENEVE (Léman Express L6)

SERVICE 2024

- **Travaux de mise en accessibilité de la gare de Vernier en Suisse** de janvier à décembre 2024 : **mutualisation des circulations L5 et L6** entre La Plaine et Genève (2 trains/h en heure de pointe au lieu de 3), **limitation de la plupart des L6 à La Plaine** dans les 2 sens (les trains L6 circulent sur les horaires de la L5 entre La Plaine et Genève), **sur-stationnements ou correspondances** (selon les cas) à la Plaine pour les usagers de la L6 (temps de parcours augmenté de 13' en moyenne)

SERVICE 2025 :

- **Retour à l'offre nominale** (les travaux de renouvellement de la ligne du Mandement en Suisse sont repoussés en 2026)

Principales évolutions SA 2024 et perspectives SA 2025

GRENOBLE – GENEVE

SERVICE 2024

- Travaux de mise en accessibilité de la gare de Vernier en Suisse : départ anticipé du TER n°96634 **qui partira de Genève Cornavin à 09h45 au lieu de 10h00** (sur tout le service annuel)

LYON – ANNECY

SERVICE 2024 :

- Reconduction de l'offre

Principales évolutions SA 2024 et perspectives SA 2025

CHAMBERY-ANNECY

SERVICE 2024

Commande régionale : iso 2023

Adaptations liées à la tension du parc matériel = bougés horaires de quelques minutes

Origine	Heure de départ	Destination	Heure d'arrivée	Modifications	N° train
Chambéry	6h45	Annecy	7h33 7h38	Horaire modifié du lundi au vendredi	883840
Annecy	7h19 7h25	Chambéry	8h14	Horaire modifié du lundi au vendredi	883852

CHAMBERY-CULOZ-AMBERIEU

SERVICE 2024 :

Commande régionale : iso 2023

SAINT-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD



SERVICE 2024

▪ Fermetures annuelles pour maintenance

- **du 7 au 26 avril** entre Saint-Gervais et Chamonix. Les trains circulent entre Chamonix et Vallorcine. Cars entre St-Gervais et Chamonix (navettes entre St-Gervais et Chedde)
- **au 6 octobre au 8 novembre** entre Chamonix et Le Chatelard FR. Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix. Cars entre Chamonix et Le Chatelard FR

→ horaires du Plan de Transport Adapté sur le site TER

- **Circulation quotidienne et toute l'année du train départ Saint-Gervais 11h28 - départ Chamonix 12h28 – arrivée Vallorcine 13h01, circulant actuellement en hiver et en été.**

SERVICE 2025

▪ Fermetures annuelles pour maintenance

- **du 31 mars au 09 mai** entre Saint-Gervais et Chamonix. Les trains circulent entre Chamonix et Le Chatelard FR. Cars entre Saint-Gervais et Chamonix (navettes entre St-Gervais et Chedde)
- **du 13 octobre au 14 novembre** entre Chamonix et Vallorcine. Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix. Cars entre Chamonix et Le Chatelard FR.

4.E. Perspectives

PROJET RER SUD LÉMAN PHASE 2: ÉTUDES RÉHABILITATION

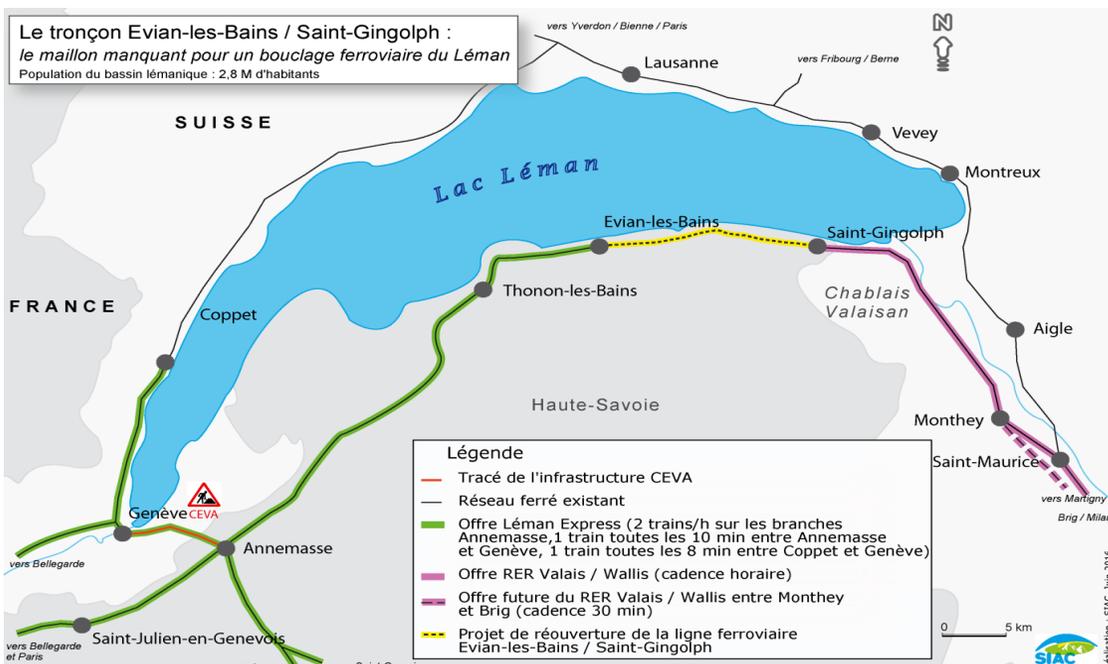
(JANVIER 2018- DÉCEMBRE 2022)



Objectifs :

- Assurer une continuité de l'offre de transports collectifs pour désenclaver le Chablais Français vers la Chablais Valaisan et Monthey/Saint Maurice au sud et le relier au LEX à l'Ouest.
- Répondre aux enjeux de transition écologique du territoire par un report modal massifié
- Permettre le désengorgement du trafic routier.

- Partenaires :** Région, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, CC du Pays d'Evian Vallée d'Abondance, SNCF-Réseau, Canton du Valais, Chablais Région



- Les études préliminaires dites renforcées ont été restituées en décembre 2022
- Le copil du mars 2023 a pris acte des livrables et a validé le dossier de saisine de la Commission National du Débat Public et a décidé de lancer la concertation sous réserve que le projet soit inscrit au CPER.

Chef de file français		Chef de file suisse		Partenaires du projet		Coût total du projet	
						1 662 000 €	Interreg fédéral suisse
						182 500 CHF	FEDER
Le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 soutient le projet RER SUD LEMAN — PHASE. Ce projet bénéficie d'un soutien financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) :						767 850 €	



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

ETUDE PROSPECTIVE FERROVIAIRE 2050 SUR PÉRIMÈTRE GRAND GENÈVE

OBJECTIFS :

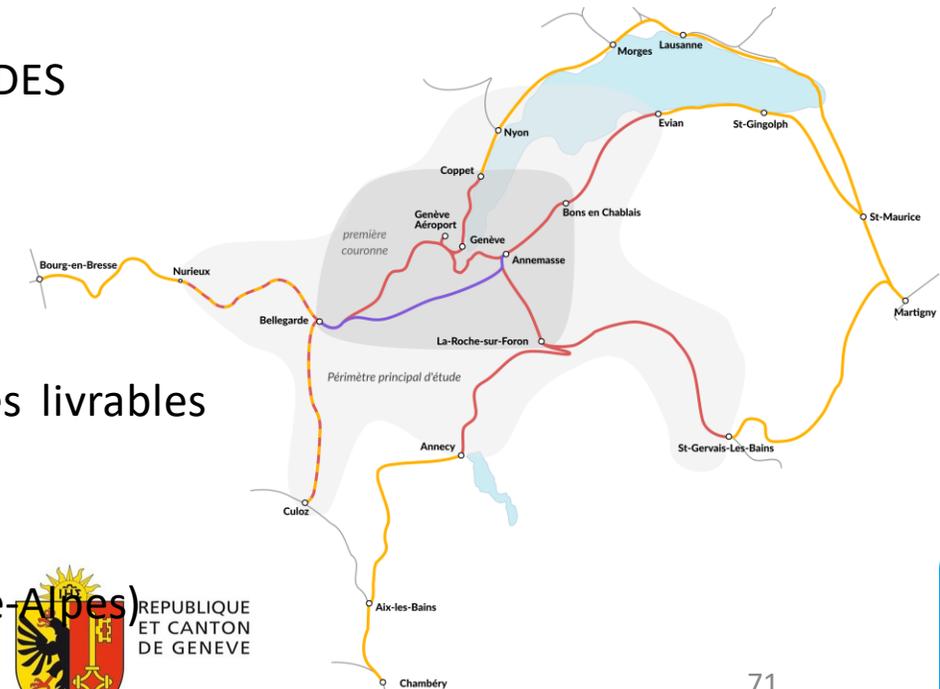
- Définir des objectifs de desserte ferroviaire à l'horizon 2050, sur la base des besoins de déplacement identifiés dans la démarche Vision Territoriale Transfrontalière (VTT) 2050 du Grand Genève
- Définition de scénarios d'offre répondant aux enjeux suivants :
 - Améliorer la desserte périurbaine transfrontalière du genevois français (en articulation avec la stratégie ferroviaire Genève 2050+)
 - Améliorer les temps de parcours sur les relations plus longue distance (relations Lyon/Paris – Haute-Savoie)
 - Mieux articuler le trafic voyageur et fret
- Etude d'exploitation et identification des besoins en infrastructure
- Choix d'un scénario à présenter au titre de l'Etape d'Aménagement PRODES

PLANNING PRÉVISIONNEL :

- Lancement de l'étude en octobre 2022
- Durée de l'étude : 12 mois (en articulation avec planning de l'étude VTT 2050 du Grand Genève)
- Restitution le 7 décembre 2023, en attente de compléments et des livrables définitifs

COÛT – FINANCEMENT :

- 100 000 € (co-financement Canton de Genève – Région Auvergne-Rhône-Alpes)



VALLÉE DE L'ARVE : PROJET DE MODERNISATION ST GERVAIS – LA ROCHE SUR FORON

OBJECTIF FONCTIONNEL DE L'OPÉRATION

- Améliorer la **qualité de service** avec une meilleure régularité et une meilleure information des voyageurs
- **Augmenter le nombre de trains en circulations** entre La Roche et St-Gervais pour permettre une offre en pointe de 2 trains/heure dans chaque sens, cadencée à la 1/2h.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

- **Modernisation et automatisation de la signalisation**, 7 postes d'aiguillages passés en postes informatisés, passage en bloc automatique (à compteurs d'essieux), commande centralisée des installations du PCD Annemasse...
- Traitement de **points de croisement, installations de traction électrique**...
- Déploiement du **système GSM-R** (Global System for Mobile communications – Railways)
- Aménagement de **gares**



PLANNING :

- Restitution des études d'avant-projet en septembre 2022
- Délibération du financement par la Région des études de projet et de travaux anticipés à hauteur de 4,3 M€ sur 14 M€ à la CP de Juin 2023
- La **réalisation du projet** est envisagée à moyen terme : ≈ 2029/2030.

Projet de modernisation du sillon alpin nord

Phase 1 : Rumilly - Annecy inscrit au CPER 2015-2020

- Objectif de desserte
 - Ajout d'un train entre Rumilly et Annecy pour permettre une offre cadencée à la demi-heure en pointe
 - Amélioration de la robustesse de l'exploitation
 - Gain de temps

Le programme infrastructure

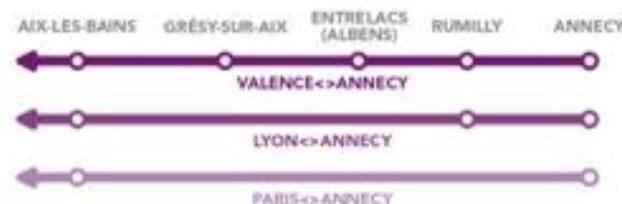
- Aménagement en gare d'Annecy (réaménagement plan de voie côté Aix)
- Doublement des voies (sortie gare d'Annecy)
- 3^{ème} voie en gare de Rumilly
- Doublement des voies entre Rumilly et Marcellaz (5km)
- Coût estimé : 197M€ CE 2017 -> estimation 275 M€ à horizon de réalisation
- Mes au mieux 2029/2030

Avancement du projet

- Avant-Projet livré : automne 2021
- Commission inter-administrative
- Avis Autorité Environnementale le 23 février 2023
- Financement du projet à définir



DESSERTE DES GARES EN 2018 SUR UNE HEURE DE POINTE



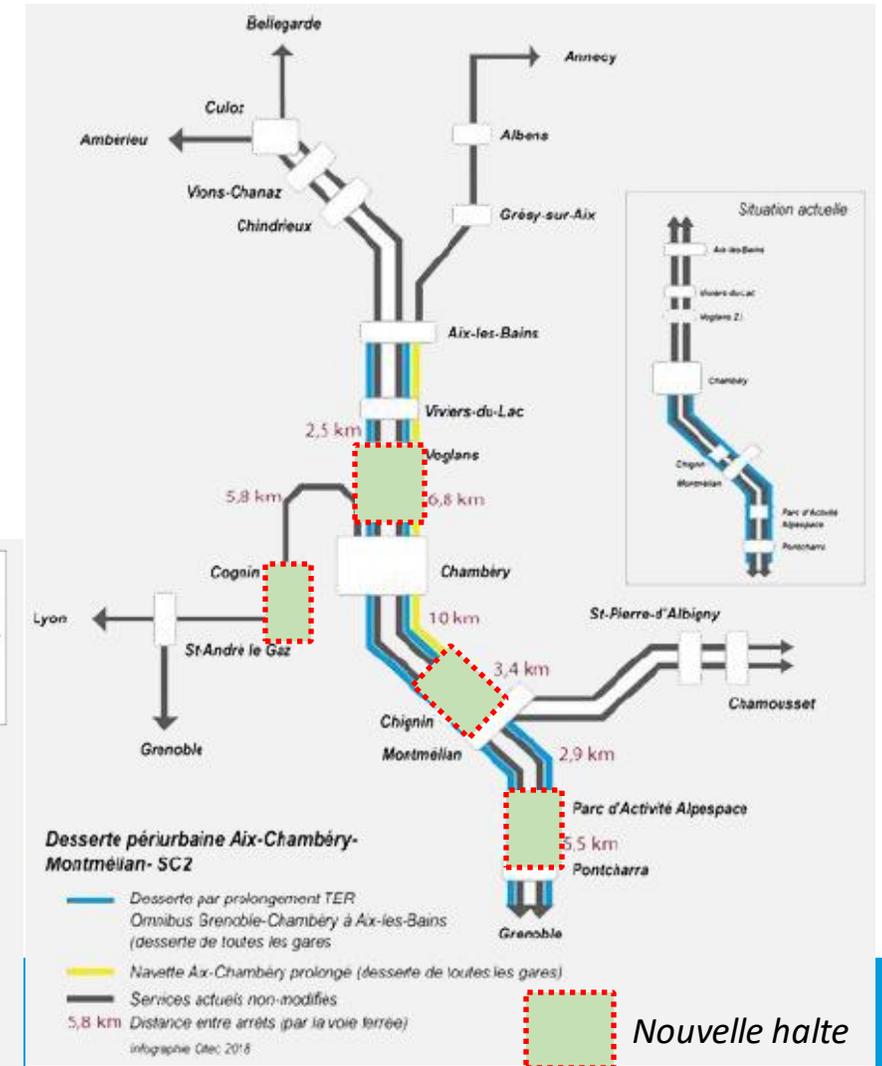
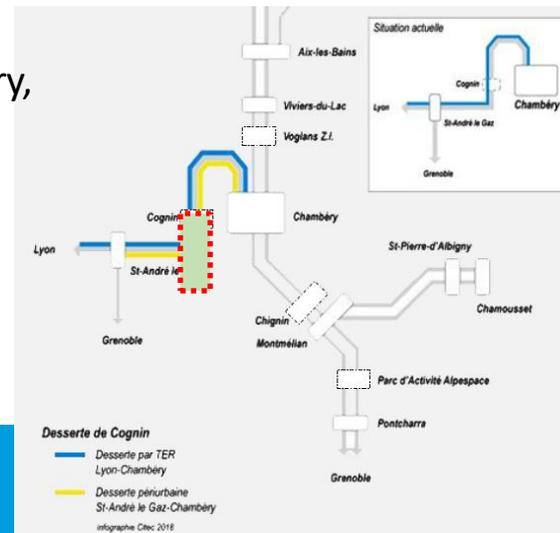
DESSERTE ENVISAGÉE EN PHASE 1 SUR UNE HEURE DE POINTE



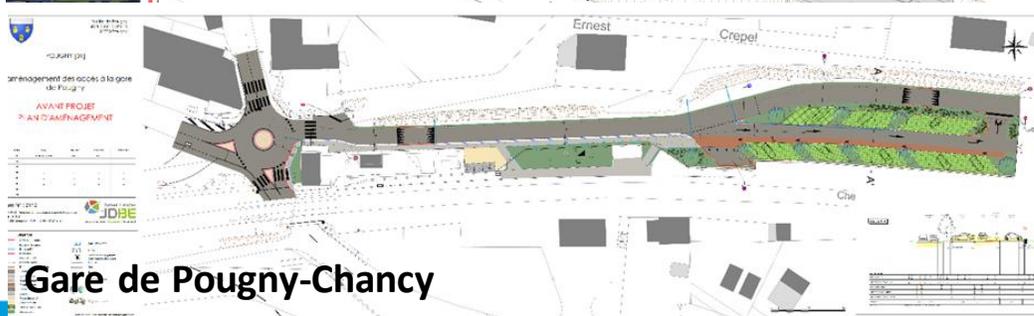
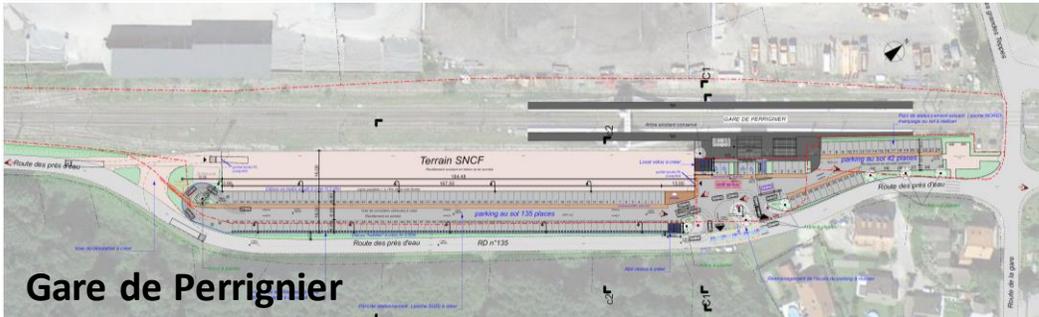
Etudes amont pour le développement d'une offre TER sur le territoire de Métropole Savoie

Concept d'offre – SCOT Métropole Savoie

- **Objectif** : déployer un service de transport TER cadencé sur l'axe nord-sud de Métropole Savoie (entre Aix-les-Bains et Alpespace) ainsi que sur son axe est-ouest (en particulier à Cognin) en visant un cadencement au quart d'heure en heures de pointe et en intégrant la réouverture des haltes ferroviaires.
- **Pilotage** Région
- **Maitrise ouvrage** SNCF Réseau
- **Co- financeurs** : Etat, Département, Grand Chambéry, Grand Lacs, Cœur de Savoie
- **Partenaire associé** : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions
- **Calendrier réalisation** : 2022-2024



4.F Aménagements dans les gares



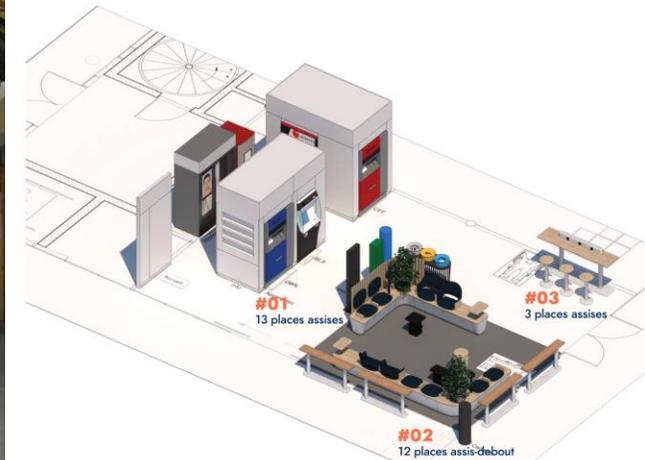
- Aménagement de parking en cours en gare de **Machilly** (inauguré le 3 juin 2023) + mise en service de la consigne collective vélos TER d'ici la fin d'année
- Aménagement de parking en gare de **Perrignier** (travaux à compter de septembre 2023, durée 7 mois)
- Aménagement de parking en gare de **Grésy-sur-Aix** ouvert récemment
- Rénovation des quais de **Bonneville** en cours
- Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de **Pougny-Chancy** en 2024
- Mise en accessibilité de la gare de **Chambéry** en voie d'achèvement.
- Réflexion en cours concernant l'aménagement de la gare d'**Annecy**

- Amélioration du confort d'attente en gare d'**Annemasse** (2024)
- Mise en service de la Maison de la Mobilité en gare de **Thonon-les-Bains** (début 2023)
- Mise en service en 2023 en gare de **Valleiry** d'une mercerie et d'un atelier de couture
- Travaux préparatoires en cours en gare de **Chamonix** pour permettre la valorisation de l'aile Vallorcine
- Ouverture en décembre en gare de **Reignier** du service Proxivélo (location de VAE)
- Travaux de sécurisation du BV de **Culoz** : à venir en 2024 ; régénération des poteaux bois d'ossature
- Passerelle du **Culoz** : nouvelle passerelle Tvx à partir de automne 2024



GARE D'ANNEMASSE

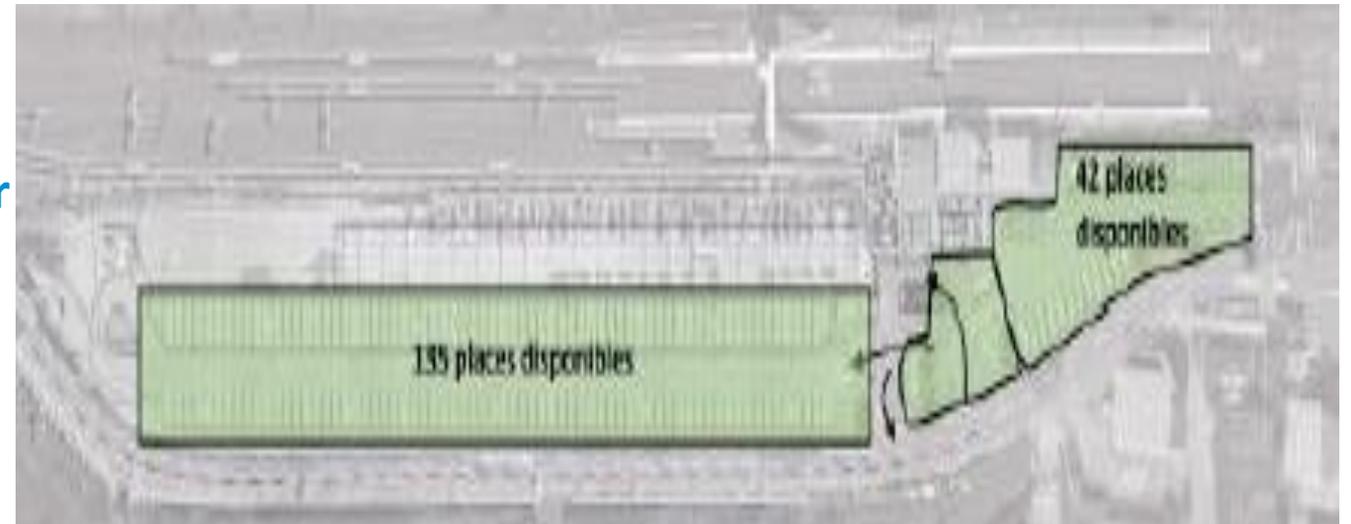
PROJET - AMÉNAGEMENT GAMME MP4 (SCÉNARIO 1)



TRAVAUX RECENTS OU EN COURS

Aménagement des abords de la gare de Perrignier (création de 180 places de stationnement)

- Coût : 1,83 M€ (dont 0,89 M€ Région)
- *Travaux en cours, livraison prévue mi 2024.*



Aménagement des abords de la gare de Machilly (création de 180 places de stationnement)

- Coût : 1,76 M€ (dont 0,77 M€ Région)
- *Travaux terminés.*





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



5. Actualités et autres actions régionales



5.A Transports interurbains



CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

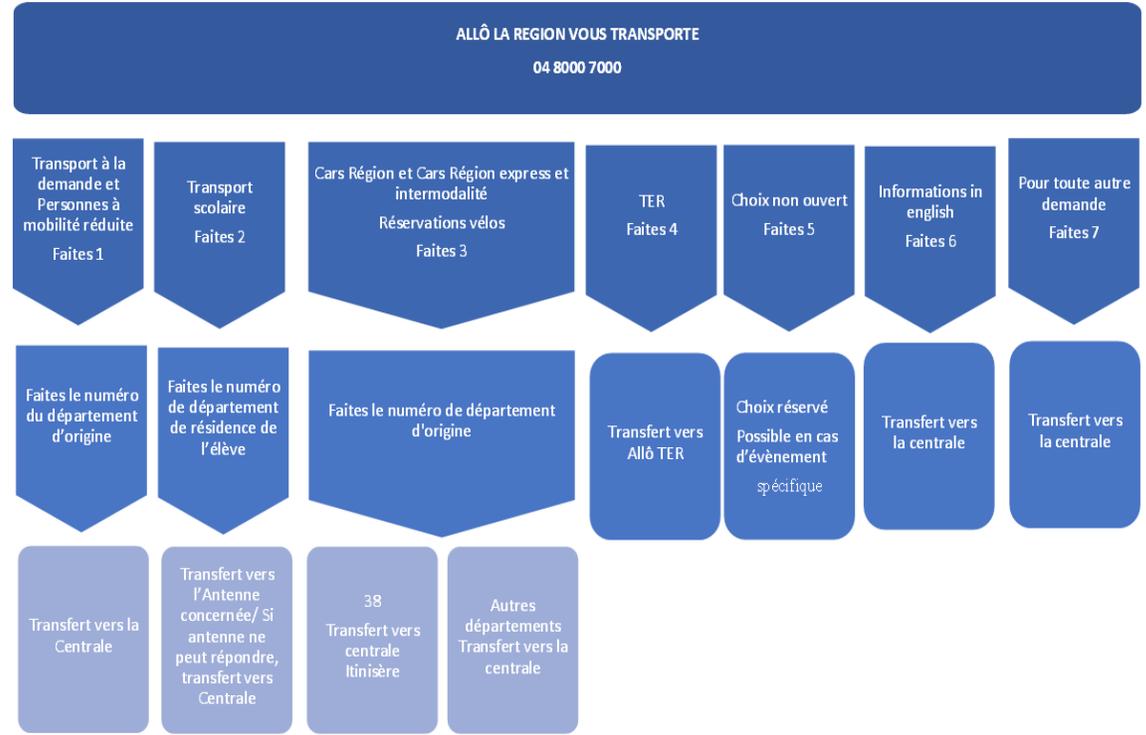
Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h:

- Possibilité de réserver un transport à la demande sur chaque département repris (sf 03 26 42 et 38)
- Information sur les transports Interurbains
- Information sur les TER
- Information en Anglais

Un déploiement progressif avec l'intégration des centrales d'appel départementales encore existantes :

- TAD 03 et cars Région express en décembre 2023
- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- TAD 38 en avril 2026

Un serveur Vocal Interactif:

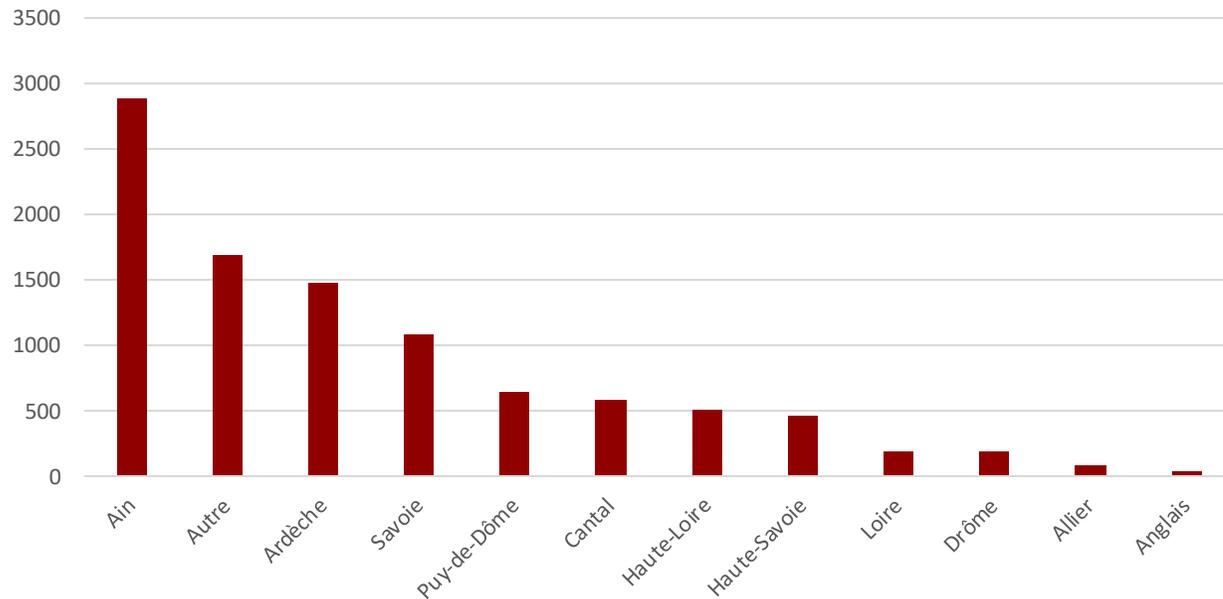


Allo, La Région vous transporte

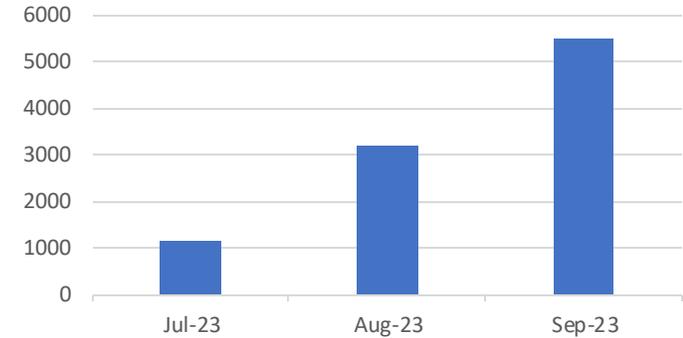
Quelques données depuis le démarrage du contrat

9840 appels traités au 30/09/23

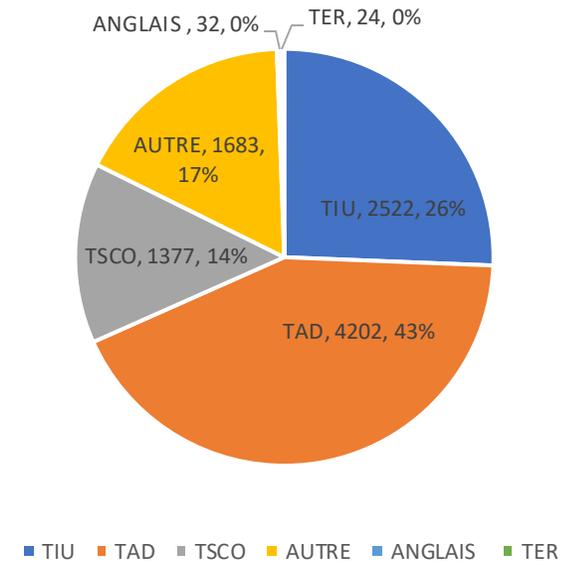
Appels traités par antenne



Nombre d'appels traités par mois



Appels traités par activité



Transport régulier de voyageurs : **démarrage des nouvelles prestations à la rentrée de septembre 2021**

- Augmentation du niveau de service
 - Ligne Y62/63 Annecy – Thônes – Les Aravis : 10 allers et 12 retours supplémentaires pour un total de 23 allers et 22 retours
 - Ligne Y51 Annecy – Albertville : 10 allers et 7 retours supplémentaires pour un total de 21 allers/retours
 - Ligne Y22 Annecy – Valserhône : 2 allers/retours supplémentaires pour un total de 11 allers/retours
 - Ligne Y91 Thonon-les-Bains – Morzine : 1 aller/retour supplémentaire pour un total de 9 allers et 7 retours
 - Ligne Y92 Cluses – Morzine : 1 aller/retour supplémentaire pour un total 5 allers et 4 retours
- Parc de véhicules 2022-2023 (lignes régulières + adaptations scolaires) : 121
 - 59 au GNC et 30 au biocarburant, les 32 restants sont EURO VI
 - 100% équipés de Racks à vélo
- PMR : Déploiement des services de substitution sur toute la Haute-Savoie (19 véhicules)

LOM : déploiement des conventions de coopération avec les EPCI

- 7 EPCI sur 9 ont laissé la compétence mobilité à la Région (9 050 élèves)
- 2 EPCI sur 9 ont pris la compétence mobilité, mais laissent la gestion à la Région (2 682 élèves)
- Aravis : mise en service du nouveau réseau Aravis Bus en juin 2023
- Haut-Giffre : attribution du nouveau marché en juin 2023, démarrage hiver 2023-2024

5.B Tarification

CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) :

JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

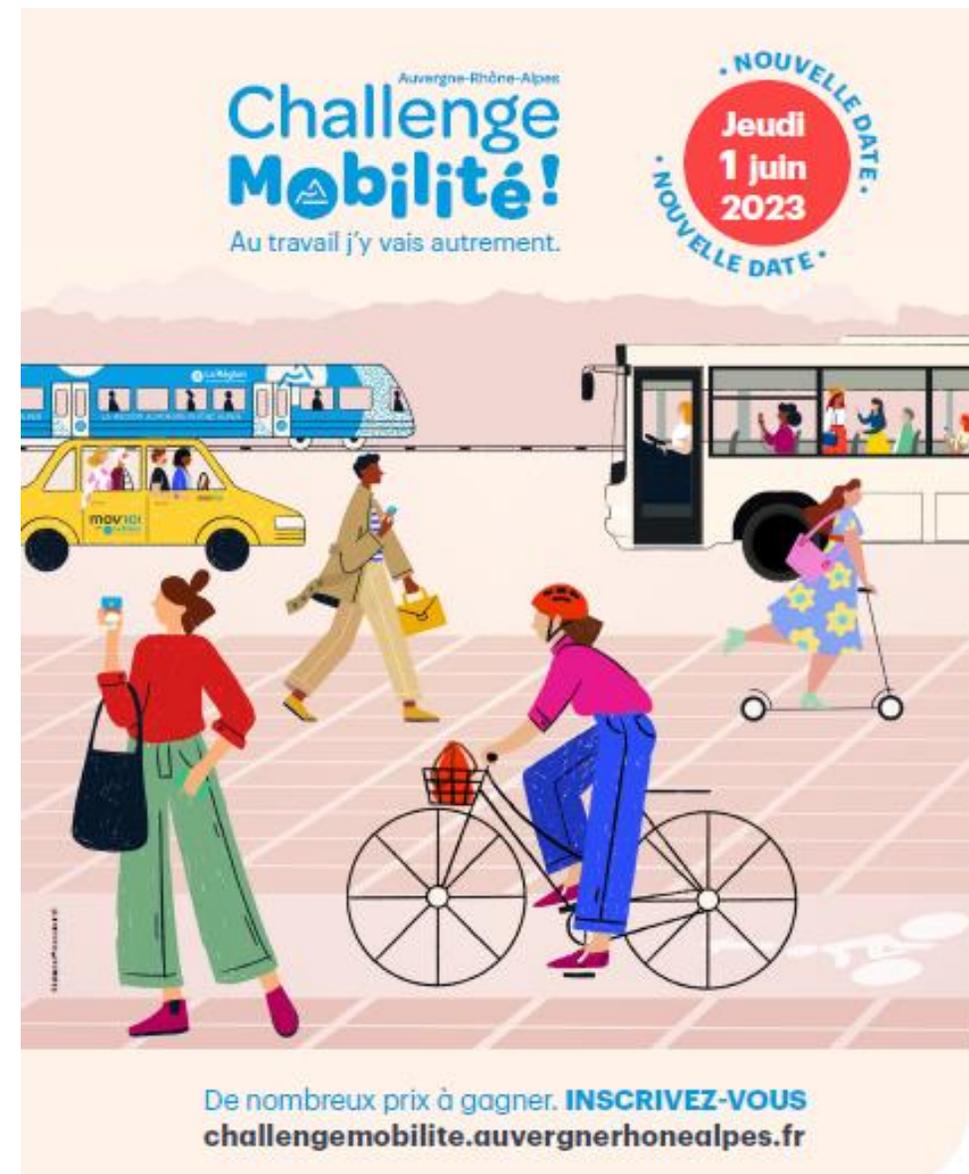
2895 établissements inscrits et 468 000 salariés sensibilisés en 2023 !

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :

70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 13^e édition (1^{er} juin 2023) : une édition de tous les records !

- 58 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 895 établissements inscrits
- 468 000 salariés sensibilisés
- 97 000 salariés participants
- 1 434 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 71 tonnes équivalent CO2 économisées



Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 1^{er} juin !

HAUSSE TARIFAIRE

Au 1er janvier 2024, sera appliquée une hausse tarifaire de + 4,9 %

Augmentation annuelle indexée sur l'indice des prix à la consommation à M-4 de l'entrée en vigueur (source INSEE)

OD	Distance	Prix 2023 (plein tarif)	Prix 2024 (plein tarif)
Annecy - Annemasse	57 km	12,60 €	13,20 €
Bellegarde - Culoz	33 km	8,30 €	8,60 €
Chambéry - Aix les Bains	14 km	4 €	4,10 €
La Roche sur Foron – Saint Gervais les bains	47 km	10,80 €	11,30 €

—

5.C Autres actualités régionales

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

COMITÉ RÉGIONAL DES PARTENAIRES

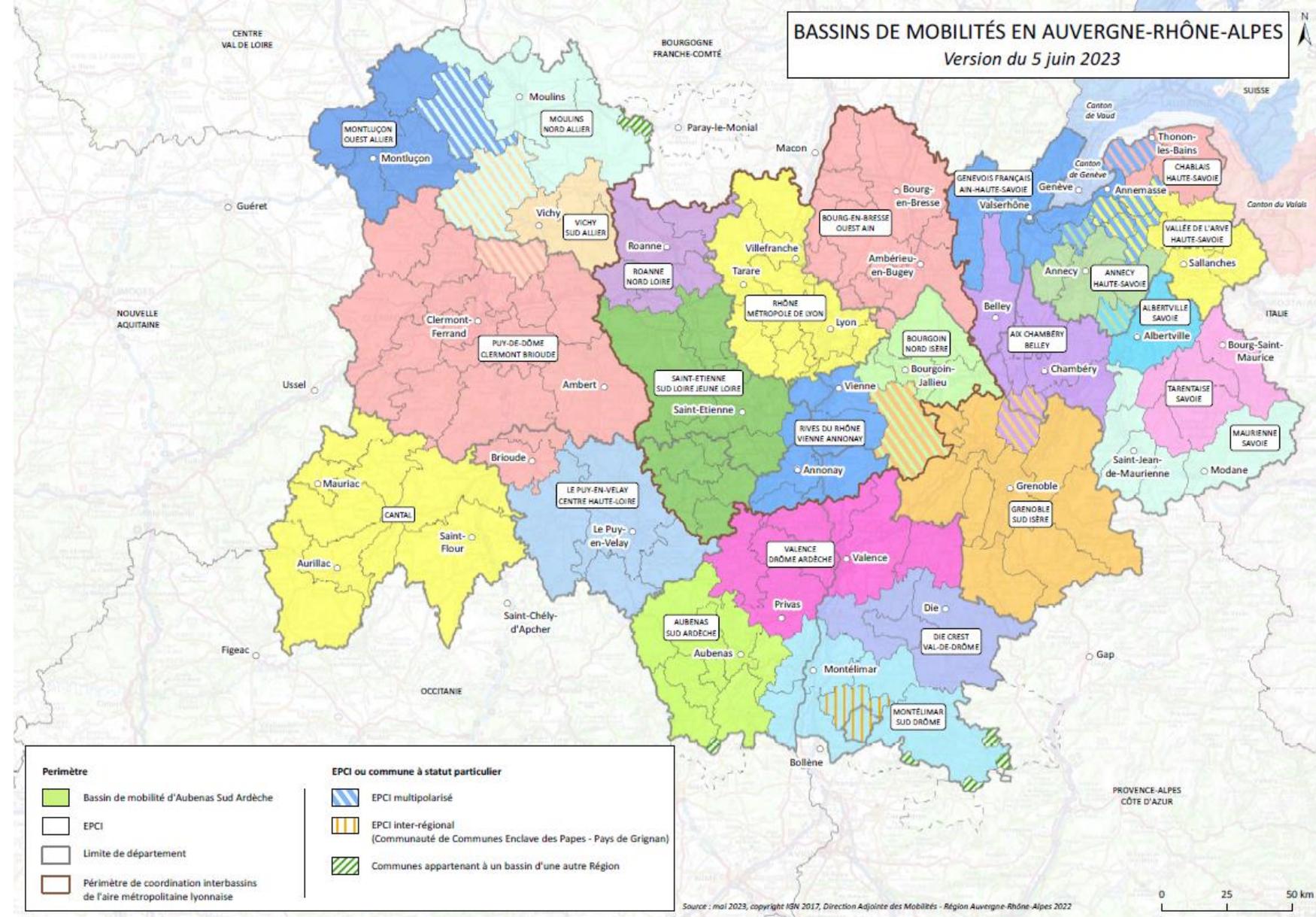
Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu'AOM Régionale** : comité régional des partenaires (CRP)
- **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes)= comités locaux des partenaires (au maximum de la taille des bassins de mobilité)
- Pour le niveau Régional (CRP), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :
 - le maintien des 2 niveaux de concertation : comité de mobilité et comité technique préparatoire
 - Ajustement à l'étude des périmètres territoriaux des réunions
 - Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
 - **Évolution de la composition en plusieurs collèges de participants : ajout des représentants des employeurs et des habitants tirés au sort**
- **Calendrier de mise en œuvre : 2024**

BASSINS DE MOBILITÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version du 5 juin 2023



Bassins de mobilité Cartographie présentée en Assemblée plénière.

Partenaires

(AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)

Premières réunions second semestre 2024

Objectifs: démarrer les échanges, concernant l'état des lieux des actions communes présenter le contrat opérationnel type et les principales modalités pour sa construction.



Merci